VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 10 MAI 1921 NUMERO 48

Adressez toute correspondanc[redacted]
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis
Union Postale

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

La journée de Dollard

Le 24 mai

L'Union Canadienne a pris l'initiative de célébrer, à Saint-Boniface, l'anniversaire de l'exploit du Long Sault. Cela veut dire qu'elle assume l'organisation matérielle d'une célébration. Mais chacun doit comprendre que la Journée de Dollard *sera ce que la dévotion patriotique du public la fera. Le succès de la journée dépendra de la réponse que chacun fera à l'appel de l'Union Canadienne.*

Le programme comporte, d'abord, une messe basse qui sera dite dans la cathédrale, à 9 h. 30, le matin. Il y aura chant spécial et une allocution de circonstance.

Le Comité d'organisation aura, dans quelques jours, des Roses de Dollard, *qu'il vendra 10 sous l'unité. Il est suggéré que chacun porte la* Rose de Dollard, *à la messe et durant toute la journée.*

Dans la soirée, il y aura une grande manifestation publique. Des orateurs, qui seront désignés plus tard, commenteront la sublime abnégation de Dollard *et de ses compagnons et tireront, de leur héroïque fait d'armes, les enseignements qu'il convient. La soirée sera, en outre, agrémentée de musique et de chant.*

Tout le Canada français célèbrera ce jour-là. Il semble que Saint-Boniface et Winnipeg devraient en prendre note et démontrer que leur éloignement des assises de la race n'altère en rien le souvenir des héros qui ont composé notre histoire.

Que chacun porte la Rose de Dollard, *le 24 mai, et que chacun observe la* Journée de Dollard.

Pour les campagnes

L'Union Canadienne invite chaque paroisse à se faire représenter à la célébration du 24 mai. Les délégués sont priés de prévenir le secrétaire, M. J.-C. d'Auteuil, dès leur arrivée, s'ils ne peuvent le faire immédiatement, de leur intention de se joindre à nous.

En outre, on engage respectueusement messieurs les curés à entretenir leurs paroissiens, le dimanche 22 mai, de Dollard, de ses compagnons et de l'exploit du Long Sault. Que la fête du souvenir soit complète et générale comme le sacrifice a été large et absolu.

La "Canadianisation" des étrangers

C'est sans doute un problème grave que celui-là. Personne ne le niera. Un bon nombre cependant de ceux qui s'en préoccupent, que ce soit pour des fins politiques ou anticatholiques, n'osent pas envisager ce problème sous son véritable jour. On feint de voir un ennemi de l'Etat, ou quelqu'un qui est en train de le devenir, en tous ceux qui n'ont pas l'heur ou le malheur d'avoir la langue anglaise comme langue maternelle pour excuser ou justifier l'école neutre unilingue et le système des "Syndics Officiels". Bon gré, mal gré, on veut greffer la mentalité anglaise — ce qui en notre pays est une mentalité avant tout protestante — dans le cerveau de races non-saxonnes. Et l'on appelle cela "canadianiser" les étrangers.

Que penser de cette "canadianisation"?

Le *Catholic Record*, de London, Ont., à la date du 7 mai, donne une réponse fort sensée.

Il cite l'opinion de deux Américains au sujet de l'"américanisation" des "étrangers" aux Etats-Unis, opinion qu'il fait sienne au sujet de la "canadianisation" de nos immigrés.

M. L.-P. Edwards fait remarquer que d'une façon générale, les colons venus de l'Europe, sans en excepter les Russes, sont d'aussi bons citoyens que les Américains de vieille souche, et que les meilleurs d'entre eux sont ceux qui sont le plus attachés à leurs caractéristiques nationales, tandis que ceux qui s'américanisent perdent beaucoup au point de vue moral au point d'en affecter les statistiques criminelles. Pour lui l'"étranger" le plus dangereux c'est celui qui s'américanise vite, et c'est le seul.

Quant aux enfants des étrangers, ce sont les écoles publiques qui en font des sujets dangereux pour l'Etat. C'est elles qui en font des êtres vicieux, sans principe et sans caractère. De là il tire hardiment la conclusion que l'on devrait aider aux chefs des différents groupes religieux à maintenir les traditions nationales de chacun d'entre eux.

Le Révérend Shields, de l'Université catholique de Washington, est du même avis. Il explique ces faits de la façon suivante. L'éducation relève naturellement des parents. Aux Etats-Unis, l'Etat ignore leurs droits. En s'emparant des enfants, il bat en brèche leur autorité et ruine l'éducation familiale. Cette conséquence est encore plus inévitable pour les "étrangers", puisque l'éducation qui se donne dans les écoles publiques est en règle générale en flagrante contradiction avec les traditions ancestrales, religieuses et nationales des familles.

Il faudrait être passablement prévenu ou bien aveugle pour ne pas admettre avec le *Catholic Record* que l'anglicisation forcée telle qu'elle se pratique au Manitoba et dans les provinces voisines de l'ouest, produit les mêmes effets que l'"américanisation" aux Etats-Unis, et cela, pour la même raison.

Feu M. l'abbé J. Poitras

M. l'abbé Joseph Poitras, curé de Fannystelle, est décédé dimanche matin à l'hôpital de Saint-Boniface, après quelques semaines de maladie. Il dépassait à peine la quarantaine.



Né le 19 décembre 1878, à Cap St-Ignace, province de Québec, il avait été ordonné à l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg, par Sa Grandeur Mgr Langevin, le 23 juillet 1905. Dès son ordination, il devint secrétaire de Mgr Langevin. Il le fut jusqu'en 1910, alors qu'il fut nommé curé de Fannystelle.

M. l'abbé Poitras avait fait ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, ainsi qu'au collège de Saint-Hyacinthe.

Il fut le bon prêtre dans toute l'acception du mot. Bon administrateur et homme d'ordre, on lui doit la reconstruction de l'église de Fannystelle en 1911. Malheureusement un incendie vint consumer son oeuvre l'année suivante. Il se remit à la tâche et dès 1913 son église était reconstruite. L'an dernier il faisait réparer son presbytère. Il vivra encore plus par sa bonté et le renom de ses vertus. De peu de santé et de frêle apparence, il n s'en donna pas moins de tout son coeur et de toute son énergie au bien spirituel de sa paroisse.

Survivent à M. l'abbé Poitras: son père et sa mère, qui demeurent à Fannystelle, une soeur, Mme J. André, de Crescentwood, Winnipeg; cinq frères, Jean, Pierre et Stephen, de Saint-Boniface, le Rév. Frère Thomas, Dayton, Ohio, M. l'abbé G. Poitras, étudiant en théologie à Montréal.

La dépouille mortelle a été transportée dimanche soir à la cathédrale de Saint-Boniface. Après le chant du Libera, elle fut conduite à la sacristie, d'où, à 5 h. 30, hier après-midi, on l'amena à Fannystelle pour y être exposée, dans l'église paroissiale, jusqu'aux funérailles, mercredi.

Desjardins Frères ont charge des funérailles.

A batons rompus

COMME CHEZ NOUS

"On sait, dit la **Libre Parole**, de Paris, la détestable situation des chemins de fer allemands: depuis qu'ils sont nationalisés, presque tous, le coefficient d'exploitation s'est élevé à 179, 6%, et le déficit total approche de 15 milliards.

"Cependant quelques centaines de kilomètres sont demeurés aux mains des compagnies: celles-ci n'ont pas dépassé 96% comme coefficient d'exploitation, et elles distribuent des dividendes!

"L'exploitation par l'Etat n'est, pas plus en Allemagne qu'ailleurs, avantageuse pour le contribuable."

La belle chose que l'exploitation d'une entreprise quelconque par l'Etat!

Quand le comprendra-t-on tout de bon? Ce jour-là on priera Monsieur le Ministre de l'Instruction publique de vouloir bien s'absenter. Lui et son personnel coûtent fort cher au contribuable et leur administration fait penser à celle des chemins de fer du gouvernement.

Mais c'est l'enseignement gratuit et obligatoire!!

Regardez vos comptes de taxes scolaires.

C'est la gratuité des choses administrées par l'Etat: trois fois le prix ordinaire pour un article de qualité inférieure. C'est la **Démocratie**.

UN PROGRAMME

Patrons et ouvriers trouveraient profit à méditer le programme suivant formulé par le Président du Cercle Social Catholique d'Angleterre:

"Les principaux devoirs de l'Engagé sont résumés comme suit:

"(a) Accomplir honnêtement sa tâche;

"(b) Remplir fidèlement tous ses justes engagements;

"(c) Eviter tout dommage à la propriété de son patron;

"(d) En cas de désaccord, soumettre raisonnablement ses réclamations.

"Ajoutez à cela le respect et la soumission à l'autorité, dans sa conduite, ses discours et ses jugements.

"Les devoirs du Patron sont en substance ceux-ci:

"(a) Donner des gages suffisants pour le support convenable de l'ouvrier;

"(b) Remplir tous ses justes engagements;

"(c) Témoigner du souci pour la santé et la sûreté de l'ouvrier;

"(d) Lui donner du temps suffisant pour sa restauration physique au moyen de repos et de récréation;

"(e) Lui accorder le temps nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs religieux, domestiques et civiques.

"En sus de cela, le patron doit donner le bon exemple, surveiller la conduite de ses employés, protéger la jeunesse et l'innocence contre la contamination et accorder l'assistance matérielle et autre dans les circonstances spéciales."

Le point faible dans les différends qui surgissent c'est qu'une partie se contente de faire l'examen de conscience de l'autre, sans trop songer à faire le sien. C'est un sûr moyen de produire les désaccords aussi ruineux pour une partie que pour l'autre. C'est justement ce genre d'examen auquel ont procédé ouvriers et patrons à la réunion tenue la semaine dernière à Ottawa.

UN HOMME LOGIQUE

Le Sénateur Robertson, Ministre du travail à Ottawa, est très fort en logique. Homme lige de l'Internationale dans le Ministère fédéral, il doit connaitre les principes généraux qui font la base de l'Internationale. L'un de ces principes c'est que la question du travail est une question économique où la religion n'a rien à faire. C'est sous l'influence de ce principe qu'il prenait la singulière position de refuser aux Unions Catholique et Nationales de prendre part à la convention tenue la semaine dernière à Ottawa.

Mais de temps à autre M. Robertson se souvient qu'il est chrétien et non païen. C'est ainsi qu'adressant la parole devant la Société Biblique d'Ottawa, il déclarait ces jours derniers "qu'il est important d'introduire les principes chrétiens dans nos affaires domestiques et internationales, si l'on veut arriver à la paix et à l'harmonie".

M. Robertson ferait bien de commencer par introduire ces principes dans l'Internationale qu'il traite en enfant gâté du gouvernement canadien à l'exclusion des unions qui font profession pratique de christianisme quand elles traitent les questions ouvrières.

La logique ne semble pas le fort de M. Robertson.

A LA LEGISLATURE

Indemnité sessionnelle.- Le syndic officiel.- Echec du parti ouvrier.- L'impôt sur le revenu.- C'est fini

"Vu que le chemin de fer Canadien Nord a complété le terrassement de sa voie à partir de Sainte-Rose, en traversant East Bay, Magnet et Toutes Aides sur une distance de 25 milles; et

"Vu que le Canadien Nord a aussi complété le terrassement de son chemin à partir de Amaranth, allant dans la direction nord, sur une distance de 15 milles; et

"Vu que les colons et les cultivateurs de ces districts ont pris possession de leurs terrains et se sont établis à ces endroits, à cause de la promesse de ces lignes de chemins de fer seraient construites dans un court délai; et

"Vu que ces colons et ces cultivateurs seront en face de grandes privations et misères dans le cas où ces lignes ne seraient pas construites dans le plus court délai, c'est-à-dire dans le courant de l'été.

"Qu'il soit donc résolu qu'avis immédiat soit donné au Gouvernement du Canada, au Président et aux directeurs du chemin de fer Canadien National que c'est le désir et la demande de la Législature Manitobaine que ces travaux soient exécutés immédiatement et que le chemin de fer soit mis en opération sans plus de retard."

La motion qui précède a été présentée à la chambre manitobaine par M. Jos. Hamelin, député de Sainte-Rose. Elle a reçu l'approbation unanime de la députation.

M. Hamelin a soumis sa proposition en termes clair et précis. Il a fait sur ce point un très bon discours qui a donné la juste impression d'un député tout dévoué aux intérêts de son comté.

M. Hamelin a prouvé que les colons qui ont pris des terres dans cet endroit de la province, colons qui ont fait preuve d'un grand courage en se mettant à l'oeuvre pour développer ce district et faire fructifier ces terrains se verraient forcés de quitter le pays si l'on ne venait bientôt à leur secours. Le terrain est magnifique et très propre à la culture ainsi qu'à l'élevage des bestiaux, mais il faut de toute nécessité que l'on donne à ces cultivateurs les moyens de communications et de transports.

Il faut encourager non seulement ceux qui sont déjà établis de ce côté. Mais il faut encourager encore une plus forte immigration.

Il y a là toutes sortes de ressources naturelles; les cours d'eau et le bois se trouvent en quantité et le poisson s'y trouve en abandonce.

Un grand nombre de soldats retour du front ont pris des homesteads à cet endroit et le pays leur doit considération et encouragement.

M. Hamelin espère que bientôt il pourra annoncer à ses amis la bonne nouvelle de la construction du chemin de fer.

* * *

Un peu contre toutes prévisions, nos députés ont siégé toute la semaine. Encore leur fallut-il presser la besogne pour pouvoir plier bagage samedi avant-midi. D'aucuns avaient déjà fait fi de la cérémonie officielle de la clôture et s'en étaient allés sans tambour et sans trompette dès vendredi et même dès jeudi.

Jeudi, le feuilleton de la chambre était encore passablement lourd, mais nos députés en avaient pris leur parti et en un tour de main ils l'allaient vider.

Après avoir longtemps peiné pour l'intérêt général, nos députés ne pouvaient pas ne pas peiner pour le leur. Sur ce sujet, ils eurent, confessons-le, moins de difficulté à s'entendre que sur bien d'autres. La semaine dernière, quand on chuchotta que nos députés se préparaient à se voter un relèvement d'indemnité sessionnelle, tous eurent un mouvement de révolte. Heureusement, le temps calme bien des douleurs. Ces accès de pudeur n'ont rien de l'entêtement; ils ne craignent point les compromis. On discuta, on se chamailla, on se fit violence et l'on se vota, les ministres, $1,000, de supplément, les députés, $300. On est humain et le coût de la vie baisse. Puis ceux qui se dévouent au bien général ont bien droit de se payer de leur peine.

* * *

Le syndic officiel a été de nouveau l'objet de vigoureuses attaques de la part de M. Stanbridge. Toujours pour les mêmes motifs. Le syndic officiel constitue un empiètement sur les droits des contribuables; il fait plus de mal que de bien et, en maints endroits, est cause de toutes les difficultés. M. X. Stanbridge a été, comme dans ses attaques précédentes, appuyé par le député d'Emerson qui n'a aucune sympathie pour M. Ira Stratton. M. Thornton a défendu sa créature, son exécuteur des hautes oeuvres du ministère de l'instruction publique. Il a reçu l'appui de la majorité de la chambre. Cela ne doit point nous surprendre. Nos amis anglais sont surtout férus des droits de la démocratie quand cela fait leur affaire. Ils n'hésiteront jamais à leur donner un croc en jambe si cela peut faire faire un pas à leur travail d'anglicisation. Ils l'ont prouvé chaque fois que notre chambre a discuté la conduite de M. Ira Stratton, syndic officiel.

* * *

Le parti ouvrier n'en a pas commandé large en cette fin de session. Il a été à même de juger de la mesure de sympathie que lui accordent les autres partis et doit maintenant comprendre qu'il ne commandera jamais la confiance de la province. Quatre de ses projets ont été prestement exécutés par une forte majorité constituée de tous les autres groupes.

C'est la première fois que l'élément ouvrier avait autant de représentants à la législature. Il pouvait espérer se faire entendre et faire inscrire dans les statuts de la province quelques-unes de ses revendications. Cependant jamais il n'a moins réussi. M. Norris ne le ménage plus comme il avait accoutumé de le faire dans le passé. On se souvient du jour où M. Dixon se faisait élire dans Winnipeg Centre avec le concours du parti libéral. Le groupe ouvrier est maintenant un adversaire déclaré et il n'en est que moins redoutable. M. Norris peut lui tenir tête, toujours assuré de trouver de bienveillantes complicités dans les autres groupes de l'opposition.

* * *

Le projet de l'impôt sur le revenu s'est fait prier pour mourir. Ses tenants, qui semblaient avoir abandonné la partie la semaine dernière, sont revenus à la charge. Ils n'ont pas eu plus de chance. Leurs adversaires ont continué, en comité, à mutiler le projet au point d'en faire une loque. Comme toute loi d'impôt sur le revenu, ce projet stipulait des exemptions. Elles n'étaient que raisonnables. Les adversaires du projet ont accentué ces exemptions. Ils ont porté de $800 à $1,000 le revenu non imposable du célibataire, de $1,800 à $2,000 celui du contribuable ayant femme, de $300 à $500 l'exemption méritée par l'enfant de moins de 18 ans. Ainsi trituré, le projet était déjà passablement méconnaissable. Cela n'a pas contenté ses adversaires. Ils ont décidé qu'on déduirait du revenu imposable les frais de médecin. Décidément c'était trop, d'autant plus qu'on semblait ne pas vouloir s'arrêter en si bonne voie. Aussi les parrains du projet l'ont-ils abandonné, laissant entendre qu'ils le soumettraient de nouveau à la législature quand l'opinion publique serait mieux préparée.

* * *

Samedi matin le lieutenant-gouverneur a prorogé la chambre avec tout le cérémonial d'usage.

* * *

Nos lecteurs du nord de la province, électeurs de M. Joseph Hamelin, liront avec intérêt la note suivante que nous empruntons au **Manitoba**, et qui expose avec plus de détails un vote de la chambre dont nous avons déjà parlé.

PELERINAGE NATIONAL

Sa Grandeur Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu, archevêque de Regina, vient d'adresser aux Agences de Voyages Jules Hone, la lettre suivante qui est une approbation élogieuse du XVIIIe Pèlerinage National organisé par cette agence de voyages bien connue, dont la réclame parait en page ? de notre numéro de ce jour.

Archevêché de Régina.

Régina, Sask., 24 avril, 1921.

Cher M. Hone,

Je dois vous féliciter d'avoir eu l'heureuse idée d'organiser ce Pèlerinage National et j'espère qu'un grand nombre de nos compatriotes y prendront part. Une telle excursion est certainement de nature à leur faire aimer encore mieux le bon Dieu et notre cher pays.

L'argent dépensé pour un semblable voyage est de l'argent mis à gros intérêt. Et quel bonheur pour un catholique de pouvoir aller s'agenouiller dans tous ces pieux sanctuaires où Dieu parait plus près de nous et semble mieux disposé à nous combler de faveurs!

De tout coeur, je vous souhaite plein succès dans cette entreprise et je ferai de mon mieux pour faire connaître ce projet.

Votre toujours dévoué,
† Olivier-Elzéar
Arch. de Régina.

LES PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

Le livre est l'un des moyens les plus efficaces d'action intellectuelle. Mais la pensée, d'où procède l'action, a besoin pour s'extérioriser, pour prendre corps en des pages bien senties et vivantes, de stimulants d'autant plus impérieux au Canada que la paresse de l'intelligence est favorisée par l'éducation et l'apathie du public à l'égard de nos écrivains et de nos penseurs. Que de difficultés s'opposent à l'effort intellectuel.

Pour venir en aide à ceux qui ont encore le souci de l'avenir de l'intelligence au Canada, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française instituait en novembre 1919 les "Prix d'action intellectuelle" au bénéfice des jeunes Canadiens français.

Toute la presse du pays a salué avec une vive sympathie cette nouvelle initiative de l'A.C.J.C. si admirablement appuyée par dix généreux donateurs, nouveaux Mécènes de notre jeune littérature. Plusieurs de ceuxci ont renouvelé leur geste cette année. D'autres les imiteront, nous en avons l'assurance.

C'est dire que les "Prix d'action intellectuelle" seront décernés de nouveau l'automne prochain en séance solennelle. Les candidats, de vingt ans à trente-cinq ans inclusivement, peuvent être de l'un ou de l'autre sexe. Rappelons les conditions fixées dès la première année: "Il suffit d'être Canadien français dans l'acception la plus large du terme. Les prix seront attribués, sans inscription préalable, ni concours, aux meilleures pièces produites au cours de l'année (du 1er octobre, au 1er octobre); mais il sera toujours loisible au public de signaler une étude (article, livre ou manuscrit), à l'attention du Secrétariat général de l'A.C.J.C. ou de proposer une candidature, ou même de soumettre un dossier complet: tous ces documents seront classés puis transmis aux différents juges."

Des auteurs ont déjà fait parvenir leur ouvrage au Chef du secrétariat de l'A.C.J.C.; son attention a été attirée sur l'apparition récente de nouvelles publications.

Secrétariat général de l'A.C.J.C.,
Immeuble Versailles,
90 rue Saint-Jacques, Montréal.

La Journee de Dollard :- Le 24 mai on observera à St-Boniface, l'anniversaire de l'exploit du Long Sault. Portez la rose de Dollard

Education familiale

La justice en éducation

Une maman, veuve de guerre, qui veut bien lire attentivement mes humbles chroniques et les juger avec une bienveillance qui me touche, me soumet la question suivante:

"J'ai le principe de traiter mes trois petits avec le plus de justice possible, partageant également entre eux jouets ou friandises, ou encore accordant les mêmes permissions; je commence, par exemple, à remarquer qu'ils sont tellement habitués à l'égalité que, dans des occasions où l'un serait, malgré moi, plus avantagé, les autres murmureraient facilement; de nature, ils ne sont pas jaloux, mais cette habitude ne les conduirait-elle pas tout de même à la jalousie? Que faire pour y remédier?"

Tous les parents, je crois, se posent quelque jour la même question.

Parce que tous, au début, agissent comme la maman qui m'écrit, et que tous s'étonnent, plus ou moins douloureusement, lorsque les regards d'abord, puis les paroles et les bouderies de leurs enfants leur révèlent l'erreur du système qu'ils ont adopté.

C'est le système de la stricte égalité des enfants devant les faveurs et les gâteries maternelles et paternelles.

Les parents l'adoptent généralement, et sans songer à mal, comme conséquence naturelle de l'égalité parfaite de leurs enfants devant leur amour.

Ils croient ainsi être justes.

Et ils ont raison de chercher à fonder leur action éducatrice sur la justice.

Il n'y a rien qui révolte plus les enfants que l'injustice qu'ils constatent, surtout lorsqu'ils en sont les victimes.

Leur mouvement d'indignation ou de révolte devant une injustice qui les atteint est comme un mouvement réflexe.

La protestation explose en paroles, gestes, attitudes, avant que la réflexion n'ait eu le temps de se produire.

Et la maman qui me fait l'honneur de me consulter ne doit pas prendre au tragique ces murmures, qu'elle croit l'indice de mauvais sentiments.

La conception de la justice qu'elle a fait acquérir à ses enfants en adoptant à leur égard le système égalitaire est heurtée lorsque, volontairement ou non, l'égalité est rompue.

Ils protestent à leur manière: c'est logique.

Pourtant, l'inégalité est si peu accentuée, si minime, dira-t-on (et la maman invoquera, j'en suis sûr, cette justification), que vraiment elle ne mérite pas que les enfants s'y arrêtent.

Eh! oui, l'inégalité est minime pour nous, adultes.

Mais pour des yeux d'enfants!

Et comme ces yeux ont été habitués, par la volonté des parents, à la plus minutieuse égalité, la moindre inégalité prend pour eux les proportions d'un événement: ils la remarquent et, naturellement, la critiquent.

La forme de leur critique est irrespectueuse, je le veux bien; mais, encore une fois, cette forme est bien souvent issue d'un mouvement si rapide, qu'il est presque réflexe.

Allez donc demander à l'enfant d'être maître de lui, alors que précisément le but de l'éducation est de lui donner cette maîtrise de soi!

Néanmoins, il ne faudrait pas se prévaloir de ces considérations pour adopter à l'égard des petits récalcitrants une politique de non-intervention.

L'habitude serait trop vite prise de censurer tous les actes des parents, de jalouser frères et soeurs et de critiquer tout.

Ce serait déplorable.

Mieux vaut, à mon sens, dans l'éducation familiale, adopter et faire acquérir aux enfants une autre conception de la justice.

Au lieu de reconnaître aux enfants des droits égaux par cela même qu'ils sont frères, je crois bien plus prudent et plus juste d'ailleurs de leur appliquer le principe: "A chacun selon son dû", et de leur montrer que le dû est strictement déterminé par le mérite personnel.

Ils sont d'âge différent: et voilà déjà un facteur qui autorise naturellement et peut même imposer des traitements divers.

Leurs aptitudes sont loin d'être égales, et les efforts qu'ils produisent pour accomplir leurs devoirs — différents eux aussi — ne peuvent avoir une commune mesure.

L'obéissance à un même ordre, la même gentillesse, le même succès dans les études, loin de révéler la même intensité d'efforts, sont souvent — on pourrait dire toujours — diversement méritoires.

Et c'est le mérite qu'il faut récompenser, et rien que le mérite, si l'on ne veut jeter la perturbation dans la conscience morale des tout petits.

Perturbation à laquelle on aboutit fatalement par le système égalitaire qui ne tient nul compte du mérite personnel.

Que ce système soit appliqué pendant la prime enfance, je l'accorde.

Mais prenons garde que l'éveil du sens moral est plus précoce que les parents ne le croient généralement.

Et il est aussi facile alors de donner à l'enfant une idée exacte de la justice que de lui en laisser acquérir une fausse conception.

S'il constate qu'on le traite exactement selon son mérite ou son démérite; si la récompense qu'on lui décerne est sanction de ce mérite établi en fonction de l'importance du devoir accompli, de l'intensité de l'effort produit et de la pureté d'intention; si le châtiment qui l'atteint est en raison de la gravité de la faute commise, de la facilité à éviter cette faute et de la malice de l'intention, alors l'enfant se forme une conscience morale claire et droite.

Il se rend compte qu'il est lui-même l'artisan de sa propre destinée, et il pourra, plus tard, affronter l'avenir sans craindre les douloureuses désillusions auxquelles l'aurait inévitablement préparé le système familial d'une injuste égalité.

M'objecte-t-on que c'est là conséquence bien lointaine et bien grave d'une cause bien minime?

Je répondrai, avec le P. Sertillanges, que "c'est au sommet que l'angle prend son ouverture, et dans la graine que l'arbre inaugure sa vaeur".

Il n'y a rien de petit dans l'éducation d'un enfant: à l'aube de la vie morale, un rien cause parfois de l'irrévocable. Nul moment n'est plus grave que celui où, pour la première fois, les notions, vagues encore, de permis et de défendu, de bien et de mal, de mérite et de responsabilité, vont franchir le seuil de la conscience de l'enfant.

De ce moment dépendra peut-être l'orientation de toute une vie.

"Si une minute, remarque justement Mgr Bolo, devait décider de l'avenir matériel de cet enfant et faire de lui un empereur ou un laquais, cette minute serait moins émouvante et moins solennelle."

Les vers suivants ne sont peut-être pas chefs-d'oeuvre poétiques, mais ils disent bien ce qu'ils veulent dire et constituent la meilleure conclusion générale que je puisse donner aux considérations qui précèdent.

Je les livre à la méditation de la maman qui m'a suggéré le sujet de cette chronique et à toutes nos lectrices.

Sur ces premiers matins, veillons pieusement.
Tout dépend ici-bas de son commencement.
Le jour sera mauvais si l'aurore est obscure.
Amer sera le fruit touché d'une piqûre.
On trouble tout le fleuve en troublant le ruisseau.
L'homme enfin tout entier se ressent du berceau.

JACQUES HERBE.

—La Maison.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement ... il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette loi. — ETIENNE LAMY.

Les fillettes d'aujourd'hui

Deux fillettes de huit à dix ans reviennent de l'école bras dessus bras dessous, et se font part de petites querelles respectives avec leurs compagnes. Les quelques mots saisis au passage suffisent à éveiller chez moi la pitié et un peu de peine aussi. Elles parlent toilette...

Pourtant, elles me paraissent bien pauvres.

— Une telle ne fait que me dire que je suis mal habillée, malpropre; je vais le dire à maman, va! ... J'ai une belle robe blanche pour les dimanches, raconte l'une d'elles en branlant la tête. L'autre abonde naturellement dans le même sens. Comme elles s'écartent pour me faire place, je me permets de leur faire une courte observation. Aura-t-elle porté ses fruits? Je crains bien que non...

A cet âge, attacher pareille importance à ces choses-là!...

Ah! les petites filles d'aujourd'hui sont bien plus vaniteuses que celles d'autrefois. Il n'y a pas encore si longtemps, une grande soeur qui préparait la malle de sa soeur cadette qui s'en allait au couvent, lui faisait cette réflexion: "Tu es de beaucoup mieux vêtue que je ne l'étais lors de mes années de pension, je n'avais qu'une robe pour la semaine, et une autre pour le dimanche." Allez donc imposer à une enfant de nos jours la pénurie d'une semblable garde-robe. Elle se révolterait. Pourquoi? Parce que tout simplement, elle voudrait être aussi bien mise que la plupart de ses compagnes, munies comme des princesses. Entre elles existe souvent une certaine rivalité à laquelle la boucle de cheveux ou la chaussure ne sont pas étrangères...

De là naît généralement le mépris des enfants plus fortunées pour les plus pauvres, et l'envie de celles-ci envers celles-là.

Que faudrait-il pour amortir le choc de si déplorables sentiments? Que les riches fussent plus modestes, peut-être. Mais le monde, pris en bloc, est si frivole! Une enfant est jolie; on la pare, on lui dit qu'elle est adorable, qu'elle a une belle robe, un beau chapeau, qu'elle est gentille, on en fait une idole, quoi! Comment voulez-vous que, dans cette jeune tête, ne prennent pas racine aussitôt de nombreuses pensées d'orgueil, et que ces yeux limpides n'étincellent plus de regards hautains! Est-ce leur faute si elles perdent le charme de leur simplicité, et que, grandissant, la vanité se développe également et éclipse bientôt les plus belles qualités?

Ne vaudrait-il pas mieux remplacer tous ces compliments ineptes qu'on attache aux plis des toilettes, souvent trop somptueuses, de nos petites filles, par de sages recommandations?

L'enfant qui ne se serait jamais entendu dire autre chose que ceci: "Là, tu es propre. Maintenant va, sois bonne, obéissante à tes maîtresses, gracieuse pour tes compagnes!", ne songerait jamais, je pense, à s'enquérir de la qualité et de l'élégance de la robe qu'elle porte, et partant, n'assommerait pas son entourage de son précoce dédain.

C'est Dieu Lui-même qui a créé les classes sociales, mais ce n'est pas Lui qui a voulu le mauvais esprit dont elles débordent de part et d'autre.

Hélas! on ne néglige rien pour assurer l'éclat de son "moi" extérieur, mais que fait-on pour son "moi" intérieur?

JACQUELINE des ERABLES.

Mai 1921.

Evangile

LE SAINT JOUR DE LA PENTECOTE

(S. Jean, XIV, 23-31)

En ce temps-là, Jésus-Christ dit à ses disciples: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles; et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses pendant que je demeurais avec vous; mais le Consolateur, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre coeur ne se trouble point, qu'il ne craigne pas. Vous m'avez entendu dire: Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi. Je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai pas plus longtemps avec vous; car voilà le prince de ce monde qui va venir, quoiqu'il n'ait aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a ordonné.

L'ACTION FRANCAISE D'AVRIL

Personne ne voudra manquer de lire le numéro de mai de l'Action française, qui vient de paraître. On y trouvera, comme dans les mois passés et plus encore si possible, des articles substantiels, vivants, des idées toutes pleines d'action. Le mot d'ordre recommande chaudement la célébration de la fête de Dollard, "fête de toute l'Amérique française". A M. Emile Miller revenait ce mois-ci l'article sur "Le problème économique". Le professeur de géographie de l'Université de Montréal qui est aussi un économiste remarquable, nous donne sur notre Avoir économique, une enquête des plus complètes. L'article est tout plein de données précises, de propositions intéressantes qui pourront être fécondes si on le veut. On ... de Alphonse Désilets, poésie d'un réalisme évocateur qui atteste le progrès d'un beau talent. Dans un essai d'art dramatique, Henri d'Arles nous donne une étude critique du drame de Madame Laure Conan récemment représenté: **Aux jours de Maisonneuve.** Ce sont des pages de haute et loyale critique; elles rendent justice à une oeuvre qui méritait mieux que le succès mesuré qu'on lui a fait. François Hertel, le critique littéraire, nous revient avec des pages finies et souvent profondes sur l'oeuvre de M. Edouard Montpetit. Louis-D. Durand nous entretient des courants d'idées dans les milieux anglo-saxons et **Par delà nos frontières** nous annonce de judicieuses et piquantes chroniques. Enfin signalons une note de M. Antonio Perrault racontant une bonne victoire de la langue française, une autre de Louis Deligny sur le volume de M. Emile Vaillancourt, la chronique de Pierre Homier toujours au poste, le rapport annuel de M. Anatole Vanier et la Vie de l'Action française de Jacques Brassier. Pour tout un numéro qui après tant d'autres font de l'Action française, la plus vivante de nos revues.

CA DIVORCE

Le Japon avait la réputation d'avoir le plus grand nombre de divorces. Les Etats-Unis viennent de battre son record, ce qui n'est pas peu dire.

Les Etats américains, depuis le Vermont avec 153 divorces par 100,000 habitants, jusqu'au Nevada avec 652 divorces par 100,000 habitants, avaient une moyenne de divorces telle que le Japon n'en a jamais connu. Trente-deux Etats de la confédération américaine ont une moyenne plus élevée qu'au Japon, et la moyenne générale de tous les Etats s'établit à 112 divorces par 100,000 de population.

Au Japon, les divorces atteignaient la moyenne de un divorce par 7.65 mariages en 1908 et de 1 divorce par 7.19 mariages en 1916. Dix-sept des Etats américains ont en 1916 des moyennes de 1 divorce par 6.93 mariages pour le Kansas et de 1 divorce par 1.54 mariages dans le Nevada. En outre, il y a l'Illinois avec une moyenne de 1 divorce par 7.26 mariages, et le Michigan avec 1 divorce par 7.53 mariages.

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 7

REVE DE SUZY

PAR

HENRI ARDEL

(Suite)

Etait-ce bien Mme Douvry qui refusait son consentement? N'est-ce pas plutôt Suzy qui avait rejeté la proposition de sa tante? Sans doute, et surtout parce que la séparation l'épouvantait; mais un peu aussi parce qu'elle ne voulait rien devoir à la soeur de Gladys Tufton.

Elle avait répondu qu'elle donnerait des leçons! Et elle venait de comprendre combien il est difficile d'en trouver... Quand pourrait-elle en avoir?...

— Mon Dieu! faut-il donc que j'accepte d'aller à Cannes? Et si lady Graham ressemble à Mme de Vricourt? Oh! jamais, je ne pourrai supporter de vivre cinq mois auprès d'elle, loin de maman!...

Elle tressaillit à cette pensée. Elle aurait voulu oublier l'existence même de lady Graham; mais son souvenir la poursuivait avec une ténacité obsédante.

Et, peu à peu, Suzy sentait sa résistance vaincue; un grand désir s'emparait d'elle de se dévouer, de donner, dans la mesure de ses faibles moyens, un peu de sécurité à sa mère. Toute la tendresse passionnée qu'elle lui portait la soutenait maintenant...

— Si lady Graham est encore à Paris, songea-t-elle, rassemblant toute sa volonté, si elle veut bien m'emmener, je partirai!... J'espère qu'elle sera autre que Mme de Vricourt!... Tante Arnay me dirait s'il est temps encore... Il faut que je la voie tout de suite, sans quoi il sera peut-être trop tard.

Alors, sans plus hésiter, courageusement, Suzy prit le chemin qui allait la conduire chez Mme Arnay, résignée à accepter le départ pour Cannes si lady Graham la désirait pour compagne de voyage.

Mais au fond du coeur, en dépit de toutes ses résolutions, la pauvre petite souhaitait ardemment que la jeune femme ne le désirât pas!...

Mme Arnay n'avait pas encore repris son jour d'une façon officielle: mais ses intimes — et ils étaient nombreux, Mme Arnay ayant une manière... large de comprendre l'intimité! — savaient toujours la trouver le jeudi, quatre heures étant sonnées.

Et, de fait, quand Suzy écarta la portière du grand salon, la pièce était déjà remplie de visiteuses aussi, qui disaient des riens avec beaucoup de sourires, voire même de l'esprit, à l'occasion.

Assise près de la cheminée, enveloppée par l'ombre seyante d'un paravent bas, Mme Arnay causait dans son joli jargon de mondaine au fait de toutes les actualités, sa voix aux notes un peu hautes dominant le bourdonnement de la conversation générale.

Un peu plus loin, vers la table de lunch, Germaine, bavarde et souriante, servait le thé, debout au milieu d'un groupe de jeunes filles, presque toutes jolies — ou ayant l'air de l'être — sous leurs Gainsboroughs empanachés ou leurs toques minuscules; la silhouette modelée par les robes étroites, aux plis sobres, comme celles d'esthètes anglaises. Toutes étaient très animées dans leurs causeries, et certaines avaient parfois des mots drôles et hardis, — étranges sur leurs lèvres de dix-huit ans, — qui amenaient de promptes ripostes des jeunes gens dont elles étaient entourées avec une liberté tout américaine.

Sur le seuil du salon, Suzy s'était arrêtée, enveloppant du regard l'ensemble de la réunion. Et soudain son coeur eut un battement rapide, car en face d'elle, causant avec Germaine, se tenait Georges de Flers.

Elle eut peur qu'il ne remarquât l'impression de plaisir qui s'emparait d'elle et, bien vite, entra, un peu effarouchée d'avoir tant de saluts à adresser.

Lui l'avait aperçue aussitôt. Debout, il attendait qu'elle parût le remarquer. Et il la suivait des yeux, retrouvant déjà le même charme qu'un mois plus tôt au Castel, à contempler la grâce souple de ses mouvements.

Enfin elle venait et lui tendait la main, son pli sourire aux lèvres.

— Combien cela me rappelle le bon temps du Castel de vous retrouver ici! dit-elle, un imperceptible frémissement dans la voix.

— A moi aussi! fit-il.

Un vague désir lui venait de retenir un peu dans les siennes la petite main tiède qui arrivait à lui, si franchement!

Il la laissa retomber, cependant, et continua d'un ton de joyeux badinage qui enlevait à ses paroles ce qu'elles auraient eu de trop direct:

— Il me semblait y avoir une éternité que je n'avais entendu votre voix!... Je l'ai pensé tout de suite quand je vous ai rencontrée cette après-midi!... Jamais je n'eusse osé espérer vous retrouver si vite!

— Comment, interrompit Germaine, tu as déjà vu M. de Flers aujourd'hui?

— Oui, comme j'allais avenue du Bois...

— Ah! pour ta fameuse leçon. Eh bien, as-tu réussi?

Une lueur courut sur les joues de Suzy.

— Je te raconterai cela plus tard! répondit-elle, la voix involontairement baissée.

Germaine n'insista pas. Elle avait bien assez à faire de se répandre en effusions auprès de deux jeunes filles, ses "amies de coeur" toutes les deux, qui remplaçaient Gladys — une amie de coeur aussi! — maintenant retournée en Angleterre.

Elle dit pourtant à Suzy:

— Tu dois être glacée par le brouillard!... Prends une tasse de thé ou de chocolat pour te réchauffer. Je vais te la servir!

Elle se levait déjà. Mais Suzy l'arrêta.

— Ne te dérange pas, je vais m'offrir tout ce dont j'ai besoin! Ici, je me fais l'impression d'être un peu chez moi!

— C'est une excellente impression!... Suzy, tu es un amour et je t'adore! fit Germaine reprenant avec empressement sa place entre ses deux chères amies.

— Ne pourrais-je, mademoiselle, avoir l'honneur de vous servir? intervint Georges de Flers. Usez de moi, je vous prie, comme bon vous semblera.

Une flamme de plaisir glissa dans les yeux de Suzy.

— Je vous remercie et je vous demanderai alors de vouloir bien me passer cette tasse de thé... Puisque toutes les missions sont à votre hauteur! finit-elle malicieusement, revenue au ton qu'elle avait avec lui au Castel.

Déshabituée de l'entendre, elle éprouvait une surprise charmée à le voir s'adresser à elle sur ce ton de respectueuse prière dont elle jouissait, surtout après la blessure d'amour-propre éprouvée chez Mme de Vricourt.

Le plaisir du moment présent lui faisait, un instant, oublier ses soucis, le pourquoi elle s'était rendue chez sa tante; le même espoir inconscient qui s'était emparé d'elle une heure plus tôt, quand elle avait rencontré Georges, se réveillait, joyeux et vivace.

Il lui avait apporté la tasse demandée et se tenait debout auprès d'elle, attentif à la servir comme une jeune reine. Personne dans le salon n'avait l'idée de s'en étonner, tant cette manière d'agir était habituelle à Georges de Flers.

— Ne restez pas ainsi à me regarder, fit-elle gaiement. Vous m'intimidez et vous allez être cause que je renverserai mon thé ou que je me brûlerai! ... enfin que je commettrai quelque malheur de ce genre!

— Vraiment? Je pourrais amener de pareilles catastrophes? Alors, voulez vous me permettre de m'asseoir ici, près de vous, afin de les éviter?

Sans attendre de réponse, Georges prit la chaise voisine de celle de Suzy.

Réellement, c'était pour lui un plaisir de la retrouver, car il la trouvait une petite personne fort séduisante. D'instinct, il se montrait empressé auprès d'elle, parce qu'il éprouvait une jouissance de dilettante à rencontrer son beau sourire jeune, à voir s'allumer, quand il lui parlait, l'éclat de ses prunelles brunes.

Pour l'entendre réveiller, de sa manière vive, les souvenirs de leur commun séjour au Castel, il se désintéressait de la conversation générale.

— En vous écoutant causer, je vous retrouve, dit-il, soudain, avec un sourire. Mais tantôt, rue de Prony, vous paraissiez une tout autre personne, une personne très imposante!

Elle rougit un peu et demanda drôlement:

— Alors, j'avais l'air sérieux, l'air d'une dame?

— Mais oui, à tel point que, durant une seconde, j'ai hésité à vous reconnaître.

La rougeur de Suzy augmenta, empourprant jusqu'à son front, si blanc sous les folles mèches brunes.

— Sans doute, vous étiez surpris de me voir seule. C'est la première fois que pareille chose m'arrivait et j'étais très intimidée! Mais il faut bien m'aguerrir, puisque, cet hiver, je vais donner des leçons!

Il répéta, interrogateur, sans comprendre:

— Des leçons?.. des leçons de quoi? pourquoi des leçons?

Il avait l'air à tel point surpris qu'elle se mit à rire malgré elle.

— Des leçons de musique!... Si je puis toutefois, murmura-t-elle plus bas, tandis qu'une contraction serrait sa bouche. Et demi-triste, demi-malicieuse, elle continua:

— Vous ne m'en croyez pas capable?

— Oh! si, mais il me semble très... pénible de penser que vous aurez cette peine.

Suzy était toujours apparue à Georges de Flers dans un cadre élégant qui semblait si naturellement le sien qu'il n'avait jamais songé qu'elle pût s'en trouver privée. Et les paroles de la jeune fille détonnaient dans son esprit qu'elles impressionnaient d'une façon désagréable.

L'idée de voir cette exquise petite Suzy astreinte à un travail mercenaire, utilisant de la sorte son admirable talent de musicienne, lui était, comme il venait de le dire, très pénible, — pénible, pour elle!... et aussi, pour lui, car son goût esthétique s'en trouvait choqué.

Il ressentait la même sensation que s'il eût vu profaner une oeuvre d'art, si une main brutale eût tout à coup enlevé à Suzy la poésie de sa jeunesse; et, sans s'en rendre compte, il jeta un regard anxieux sur elle comme si la révélation qu'elle venait de lui faire eût dû la lui montrer différente.

Distraite, sa tasse à la main, elle portait à ses lèvres la petite cuiller de vermeil qui entr'ouvrait la ligne nacrée de ses dents. Et le visage semblait tout éclairé par le regard de ses yeux bruns, larges ouverts.

Elle était délicieusement jolie, comme toujours. Georges pensa qu'il ne lui demandait pas plus, et il se prit à la contempler, tandis que, souriante, elle écoutait Germaine, plongée dans le récit d'une anecdote très parisienne.

Tout à coup, la conteuse s'interrompit devant l'entrée d'une nouvelle visiteuse.

— Ah! lady Graham!

Un frisson secoua Suzy de la tête aux pieds. Le charme était rompu, les visions heureuses dispersées; et sa main tremblait quand elle reposa sur la table, sa tasse à moitié vide.

Georges de Flers ne l'avait pas vue, car il s'était levé pour saluer lady Graham. Mais, comme il se tournait vers elle, il vit l'expression de son visage si changée qu'il demanda vivement:

— Qu'avez-vous? Etes-vous souffrante?

— Non, non, je n'ai rien!

Elle éprouvait presque de l'impatience à l'entendre lui parler. Elle eût voulu s'absorber toute dans la contemplation de cette lady Graham qui arrivait ainsi, juste au moment où elle occupait sa pensée.

La jeune femme était grande, merveilleusement habillée, la taille superbe; des cheveux d'un blond fauve autour d'un visage sans réelle beauté, dont les yeux avaient une extrême vivacité et la bouche, un peu grande, un sourire très bon.

Après quelques "shake-hands" donnés d'un geste précis, elle avait pris place auprès de Mme Arnay et causait dans un français fort correct auquel son petit accent étranger donnait une saveur exotique. De toutes ses paroles, comme de ses manières, se dégageait une singulière franchise, une absence totale de coquetterie ou de prétention personnelle.

— Germaine appela Mme Arnay, offre, je te prie, un peu de vin de Syracuse à lady Graham... Très chère amie, vous ne pouvez refuser, c'est un rien!

Mais Germaine n'était pas là, occupée dans le petit salon à échanger mille adieux tendres avec une de ses amies de coeur.

Suzy hésita une seconde, puis, entraînée par une irrésistible impulsion, elle se leva, posa, sur un plateau, un petit gobelet d'argent rempli du vin délicat et alla le présenter à la jeune femme. Son coeur battait très fort, comme jadis chez Mme de Vricourt.

— Ah! merci, Suzanne, fit Mme Arnay avec son charmant sourire des jours de réception.

Lady Graham avait levé les yeux vers Suzy, et son regard demeura attaché sur le visage de la jeune fille.

— "What a fine girl!" murmura-t-elle.

Puis, se penchant vers Mme Arnay, elle demanda:

— Quelle est donc cette jeune fille? Je ne me rappelle pas l'avoir jamais vue chez vous.

— Ma nièce, Mlle Douvry!

— Mlle Douvry!... N'est-ce pas une personne de ce nom que vous m'aviez proposé d'emmener à Cannes?... Vous savez que je n'ai toujours personne pour compagne en perspective!... Je suis bien ennuyée!

La jeune femme avait dit ces derniers mots d'un ton un peu plus élevé, si bien que Suzy les entendit.

Un froid lui passa au coeur. Elle eût voulu ne plus écouter; mais, les nerfs tendus, elle distingua, avec une impitoyable netteté, la réponse de Mme Arnay, faite pourtant en aparté.

— Chère madame, je ne sais vraiment qui vous adresser. C'est de ma nièce même que je vous avais parlé. Je vous ai expliqué, je crois, par quelle suite de circonstances elle aurait pu et dû accepter votre proposition. Mais elle ne s'est pas décidée et, à mon avis, elle a eu grand tort...

Lady Graham n'insista pas. Mais tandis qu'elle se mêlait à la conversation générale, ses yeux vifs allaient sans cesse vers Suzy qui causait fiévreusement dans le cercle des jeunes filles.

Un instant, leurs regards se rencontrèrent comme si un aimant les eût attirés l'un vers l'autre.

Alors, lady Graham se pencha vers Mme Arnay, et, d'une voix plus basse, lui demanda:

— Croyez-vous que ce refus de Mlle Douvry soit irrévocable? Je la trouve si charmante que j'ai bonne envie d'aller moi-même plaider ma cause auprès d'elle. Je ne pourrais, je suis sûre, trouver une plus agréable société!... Et puis, votre nièce?... Voulez-vous me permettre d'essayer une tentative?

— Oh! bien volontiers!... Vous rendriez à Suzy un grand service en la décidant!

Suzy suivait, anxieuse, les mouvements de la jeune femme, ayant l'instinct qu'il s'agissait d'elle dans ses paroles.

Elle tressaillit quand elle vit lady Graham s'approcher.

— Mademoiselle, voulez-vous me faire la grâce de m'accorder une minute d'audience, bien que je sois une étrangère pour vous? dit la jeune femme.

Son sourire avait quelque chose de cordial qui attira Suzy.

Je suis tout à vous, madame, fit-elle suivant lady Graham un peu à l'écart, sous l'abri d'un immense palmier.

La jeune femme sembla hésiter, comme se demandant de quelle façon il lui valait mieux adresser sa requête. Mais il n'était ni dans sa nature ni dans ses habitudes de pratiquer l'indécision, et, de sa manière franche, elle demanda:

— Est-il vrai, mademoiselle, que vous ne vouliez pas venir avec moi à Cannes? Si vous me le permettiez, je vous demanderais pourquoi, afin que nous voyions ensemble s'il m'est vraiment impossible d'avoir le plaisir de vous emmener? Car vous allez me trouver bien... bien...

Elle chercha le mot.

— Bien audacieuse... non, présomptueuse.. c'est ainsi que l'on dit?... bien présomptueuse, mais il me semble que toutes deux, nous nous entendrions fort!... Ne croyez-vous pas?

Le visage de Suzy s'éclaira un peu.

— Je pense que oui, fit-elle.

Sa voix tremblait. Elle comprenait que l'heure était venue où il fallait prendre une résolution.

— Mais je ne sais comment je pourrais vivre loin de la maison!... C'est pourquoi, madame, j'avais repoussé toute idée de vous être présentée...

Spontanément, lady Graham saisit, dans sa grande et belle main, la petite main de Suzy.

— J'aime beaucoup mon "home" et je comprends combien il vous serait dur d'être loin du vôtre... Mais quelques mois sont vite passés et je suis sûre que vous ne vous ennuieriez pas! Je ferais, d'ailleurs, de mon mieux pour adoucir le regret d'avoir quitté votre famille!... Ne pensez-vous pas qu'avec un peu de courage, vous pourriez vous décider?...

Ah! oui, du courage!... La pauvre Suzy rassemblait toute son énergie, car elle sentait qu'il ne lui fallait pas repousser lady Graham. Elle aurait voulu se voir soutenue! Et ni Germaine, ni ses amies, ni Mme Arnay ne songeaient à elle...

Georges de Flers, lui, la regardait et pensait qu'elle lui fournirait le sujet d'un joli cadeau de genre, ainsi posée, sa fine silhouette découpée sur l'or pâle d'une portière...

Mais Suzy ne savait pas ce que pensait Georges. Elle vit seulement une expression d'intérêt sur son visage, et elle ne se sentit plus aussi isolée.

Tout près d'elle, lady Graham attendait sa réponse avec une patience méritoire, eu égard à ses habitudes de femme dont le moindre caprice était toujours satisfait.

Suzy comprit qu'il fallait parler. Ses cils eurent un battement rapide; et de sa voix cristalline, le ton résolu et lent, elle répondit:

Avant de vous connaître, madame, il me paraissait impossible de partir! Mais, maintenant, ce voyage me fait moins peur, et... et, je veux bien aller avec vous!

— Oh! mademoiselle! Quelle bonne réponse!... Vous ne sauriez croire le plaisir que vous me faites! C'est une amie, veuillez en être certaine, que j'aurai tout l'hiver auprès de moi!

Suzy entendait à peine lady Graham, étourdie par la pensée que le pas décisif était franchi; sous ses paupières baissées, de grosses larmes montaient, Elle avait tout à coup envie de s'enfuir de ce milieu indifférent, de se retrouver dans le cher "home" qu'elle allait bientôt quitter.

La voix de Georges arriva jusqu'à elle.

— Je ne voulais pas partir, mademoiselle, sans vous adresser mes hommages, dit-il, s'inclinant respectueusement devant elle.

Comme il relevait la tête, leurs yeux se croisèrent et ceux de la jeune fille, si rieurs quelques instants plus tôt, avaient pris une telle expression de chagrin, qu'une exclamation involontaire vint à Georges.

— Qu'y a-t-il? Pourquoi êtes-vous triste? mademoiselle Suzanne.

Sa voix résonnait très douce avec cette intonation, que Suzy lui avait entendue un soir, au Castel, quand elle était désolée ainsi. Et, comme alors, un irrésistible élan de reconnaissance l'emporta vers lui.

— Pourquoi êtes-vous triste?

— Parce que lady Graham m'a décidée à l'accompagner à Cannes! Et il me paraît si terrible de m'en aller toute seule, sans personne des miens! fit-elle plaintivement.

Elle avait parlé d'un petit ton d'enfant, plein de détresse, et une réelle compassion saisit Georges. Il eût voulu pouvoir la consoler.

— Il ne faut pas être si désolée, mademoiselle Suzanne, dit-il, avec un accent de vive sympathie. Le séjour de Cannes vous sera, je suis sûr, beaucoup moins pénible que vous ne le pensez. Lady Graham saura vous le faire aimer; et après elle, tous nous serons heureux de l'aider dans ce soin...

Vivement, Suzy leva la tête vers lui et répéta le coeur battant:

— "Nous serons..." Est-ce que vous aussi, vous vous rendrez à Cannes cet hiver?

— Oui... J'aime infiniment cette région du Midi et je compte y rester à peindre six semaines ou deux mois... peut-être plus...

Il avait imperceptiblement détaché les deux derniers mots qui arrivèrent à la jeune fille comme un discret hommage.

— Et j'espère bien, finit-il, que si je puis jamais vous y être bon à quelque chose, vous voudrez bien me traiter en vieille connaissance et compter sur mon entier dévouement...

Un petit "merci" tremblant monta aux lèvres de Suzy, et soudain l'amertume de son prochain exil ne l'étreignit plus aussi poignante...

VII

Ce fut, par hasard, en venant comme d'ordinaire, un soir, chez Mme Douvry, qu'André Vilbert apprit comment Suzy allait bientôt quitter Paris.

Toute l'après-midi, la jeune fille était sortie avec lady Graham, qui s'était prise pour elle d'une chaude et réelle sympathie. Attristée par le départ de son mari pour l'Amérique, la jeune femme eût voulu déjà posséder Suzy auprès d'elle. Sans cesse elle la demandait, désireuse d'avoir une compagne pendant les innombrables courses qu'elle faisait à Paris; et Mme Douvry se résignait à cette séparation anticipée, afin que Suzy, au moment du départ, ne vît plus une étrangère dans lady Graham.

Ensemble, ce jour-là, lady Graham et Suzy avaient fait une longue station chez Worth, où Suzy même avait été appelée à donner son avis sur les modèles proposés par M. Jean, le grand couturier.

Puis, elle avait vu, chez une célébrité d'un autre genre, lady Graham essayer sur ses cheveux fauves une succession de grands et de petits chapeaux seyants, tous d'une originalité et d'un prix également remarquables, parmi lesquels elle faisait son choix avec sa vivacité habituelle, sans ombre de coquetterie.

Ensuite, avait suivi une station chez un libraire du boulevard, où la jeune femme avait fait fait provision de livres de toute sorte, les uns très sérieux, les autres passablement frivoles, voire même pimentés à l'occasion. Mais en même temps, elle avait exigé que Suzy fît un choix pour son propre usage; et cela, d'un accent si amical, que Suzy, en dépit de sa fierté un peu ombrageuse, n'avait pas refusé.

(A suivre)

Le culte perpétuel de Saint Joseph



(Neuvième article)

Beaucoup nous écrivent que, n'ayant pas pu s'approcher des sacrements à l'occasion de leur journée de prières à saint Joseph, ils ont tout de même, le dimanche suivant, communié à cette intention, et ils nous demandent si c'est ainsi qu'il faut faire. Oui, c'est même très bien, chers Associés, et nous vous en félicitons de tout notre coeur. Seulement — qu'on nous permette d'insister encore — sous prétexte que vous avez l'intention de communier le dimanche suivant, *jamais, au grand jamais, il ne faut manquer de faire votre possible pour prier le bon saint Joseph à votre jour*, en voyage comme à la maison, en maladie comme en santé, durant les grands travaux comme dans les temps moins occupés, et de prier en union avec les autres membres du Culte Perpétuel, qui partagent avec vous la charge de remplacer toute l'Association auprès de saint Joseph ce jour-là.

Supposons, par impossible, que tous les Associés, dont le jour coïncide avec le vôtre, se décident comme vous à ne pas honorer saint Joseph parce que ceci, parce que cela, qu'arriverait-il? C'est qu'il y aurait un jour au moins dans l'année où notre Association mentirait à son nom de Culte Perpétuel et ne le mériterait plus, et cela par votre faute, puisqu'il y aurait solution de continuité. Certes, nous sommes trop nombreux aujourd'hui pour que ceci puisse arriver, mais encore ne faut-il pas en encourir le risque, et c'est pourquoi nous ne cesserons pas de vous dire et de vous redire: *"Faites votre quote-part, chers Associés, en ce jour que vous avez promis de consacrer à saint Joseph; priez peu, si vous ne pouvez beaucoup, mais faites quelque chose pour montrer au bon Saint votre amour et votre confiance, et ne dites pas que le peu que vous feriez n'en vaudrait pas la peine, ne compterait pas. Mais oui, cela comptera, et d'ailleurs, qu'en savez-vous?* Seul, le grain de sable n'est presque rien, mais joint à des milliers et des milliers d'autres grains de sable, il arrête la mer et l'empêche de noyer toute la terre. Ainsi en sera-t-il de votre petite prière, de votre modeste bonne oeuvre: unie aux prières et aux bonnes oeuvres des 100,000 Associés du Culte Perpétuel en notre pays, aux millions peut-être qu'il y a dans les autres parties du monde, elle aidera, s'il plaît à Dieu, à empêcher la vague hurlante de luxure et d'impiété de venir porter la destruction dans nos familles chrétiennes et les engloutir à jamais dans les abimes de la perdition. Nous avons actuellement trop besoin de la plus grande somme de prières et de bonnes oeuvres de la part des catholiques *pour que nous puissions négliger la moindre supplication d'une âme qui a bonne volonté*: les enfants des ténèbres sont bien unis entre eux et donnent de toutes leurs forces coalisées contre la famille chrétienne, à nous, les enfants de lumière, de ne pas laisser se rouiller *l'arme invincible de la prière et de la charité.*

(A suivre)

On nous écrit: "Chase, C.-B., le 24 avril 1921. — J'ai prié le jour du 18, qui est la journée que vous avez choisie pour moi. J'ai fait du mieux que j'ai pu, mais c'était le jour de mon lavage, et j'étais bien occupée. J'espère cependant que saint Joseph m'a bien pardonné si je n'ai pas consacré ma journée comme j'aurais dû. Mais je le prie tous les jours et j'ai une grande confiance en lui. — Mme L. P."

Et nous aussi, nous espérons que saint Joseph lui aura, non pas pardonné, mais obtenu de magnifiques bénédictions de son Divin Enfant Jésus, car que pouvait-elle faire de mieux, la sainte chrétienne, que de prier en travaillant et d'offrir sa fatigue?

GLOIRE AU PERE VIRGINAL DE JESUS!

La Maison Saint-Joseph, Otterburne, Manitoba.

LE CANADA

Vague de chomage.-Réduction de salaire et semaine de 44 heures

LA SITUATION OUVRIERE A OTTAWA

Ottawa, 3. — La situation ouvrière est plutôt difficile à Ottawa. Le différend entre patrons et ouvriers du bâtiment dans le district persiste, les patrons sont tout aussi décidés à réduire les salaires de 10 à 15 pour cent que les ouvriers à ne pas accepter la réduction. D'autre part, les employés de toutes catégories des moulins Eddy et Booth se préparent à combattre une proposition de réduction de gages de 16 à 18 pour cent et l'on dit que les patrons sont absolument déterminés à faire cette réduction.

MENACE DE GREVE A OTTAWA

Ottawa, 3. — 3,000 hommes travaillant dans les chantiers de construction menacent de se mettre en grève ayant refusé une réduction de salaire de 10 à 15% tel que proposé par les constructeurs.

A HAMILTON

Hamilton, 3. — On verra probablement éclater une grève chez les peintres, les menuisiers et les électriciens. On veut la semaine de 48 et non de 44 heures.

A BRANTFORD

Brantford, 3. — Les ouvriers en construction de Brantford ont refusé une réduction de salaire de 10%. A Kitchener la situation ouvrière est prospère dans plus de 130 industries.

A HALIFAX

Halifax, 3. — Les imprimeurs d'Halifx ont refusé d'accorder à leurs employés la semaine de 44 heures, et une grève doit être déclarée aujourd'hui.

DEUX MILLE OUVRIERS ONT QUITTE LE TRAVAIL A HAMILTON

Hamilton, Ont. 4. — Près de 2,000 ouvriers ont laissé le travail parce qu'on leur propose le rajustement des salaires et des conditions de travail. De ce nombre, 1,700 sont des ouvriers de métiers en construction. La grève vient de ce qu'on leur a proposé une réduction des salaires de 10 pour cent et qu'ils ont refusé de l'accepter. Les plombiers sont les seuls ouvriers qui sont encore à l'ouvrage.

Près de 300 imprimeurs ont aussi laissé l'ouvrage. Ils demandent la semaine de 44 heures.

DES GREVES UN PEU PARTOUT

Belleville, 4. — Les plombiers de cette ville se sont mis en grève demandant une augmentation de salaire de 70 à 85 sous de l'heure. Les patrons ont reçu des applications d'ouvriers des grandes villes qui s'offrent pour remplir les positions vacantes.

Vancouver, C.-B., 4. — Les imprimeurs de cette ville se sont mis en grève afin d'obtenir la semaine de 44 heures. De 60 à 70 hommes sont affectés par la grève.

Moose Jaw, Sask., 4. — La nouvelle d'une réduction des salaires de 15 à 25 pour cent a établi le mécontement entre les unions de métiers en construction et les entrepreneurs.

Les ouvriers demandent le maintien des salaires de l'an dernier.

Toronto, 4. — Il y a actuellement une grève générale chez les ouvriers des métiers en construction à Hamilton et Ottawa, et des grèves isolées chez les imprimeurs à Hamilton, Peterboro et dans d'autres grandes villes. Partout on veut avoir la semaine de 44 heures. Dans presque tous les cas, la réponse à l'ordre de grève a été unanime et, bien qu'on soit à faire des négociations, il y a peu d'espoir que les employés et les patrons en viennent à une entente prochaine. En plus de ces grèves, l'industrie de la pulpe et du papier est paralysée dans Ontario par ces disputes de travail. Pour ce qui est du Canada, le malaise dans le travail est confiné à peu à peu près à la province d'Ontario: il n'y a pas de trop grands différends dans les autres parties du pays.

Peterboro, 4. — Les imprimeurs de cette ville ont déclaré la grève hier afin d'obtenir la semaine de 44 heures et une augmentation des salaires d'un minimum de 30 à 35 dollars par semaine.

Edmonton, 4. — Il n'y a pas de différends ouvriers ici, parce que les imprimeurs ont concédé la semaine de 44 heures, qui était en vigueur depuis assez longtemps.

Autour de la Ferme

Le moyen de faire rapporter la luzerne

La luzerne est l'une de nos cultures les plus trompeuses. Les échecs sont fréquents — moins qu'autrefois heureusement — même dans ces districts où elle est considérée comme une récolte sûre. En raison de la grande valeur de la récolte et des pertes directes que causent ces échecs, il est important que l'on prenne toutes les précautions possibles pour s'assurer toutes les chances de succès.

Première condition essentielle: n'employer que de la graine d'origine connue et de la meilleure qualité. Certaines variétés comme la Grimm, la Panachée d'Ontario et d'autres d'un type semblable méritent la préférence, car une longue expérience a démontré que ce sont les plus rustiques et par conséquent les plus sûres. Tout considéré, on peut aussi recommander ce que l'on appelle la grain du nord, c'est-à-dire la graine produite au Canada ou dans les pays à hiver semblable. Evitez la graine qui vient des pays du sud où les hivers sont doux.

Une fois la graine bien choisie, la chose la plus importante est de la semer sur un sol propre, bien préparé et favorable sous tous les rapports. Le mode de semailles, la quantité par acre, le mode de préparation, etc., varient suivant les districts et suivant les sols.

En cas de doute, consultez immédiatement la station expérimentale la plus proche, pour vous éviter des échecs et des désappointements.

Rappelons ici que si le sol n'a jamais porté de luzerne on aura beaucoup plus de chances de succès en pratiquant l'inoculation qui se fait de deux façons: (1) en semant sur le nouveau champ, à raison de 150 livres ou plus à l'acre de la terre prise sur le dessus d'une bonne luzernière, ou dans un champ qui a déjà porté de la luzerne; (2) en traitant la semence avec une préparation spéciale appelée nitroculture fournie gratuitement sur demande par le service de la botanique, ferme expérimentale centrale, Ottawa. Dire combien de livres de nitro-culture on désire.

La graine de luzerne se sème avec ou sans plante-abri; la dernière méthode est la plus sûre dans les districts où l'eau est rare et où, en raison d'autres conditions, on est obligé d'y aller très prudemment. Tous ceux qui n'ont pas d'expérience feront bien de consulter sur ce point la station expérimentale la plus proche.

Si la levée est bonne, il reste encore à prendre bien soin de la jeune luzernière pour qu'elle soit dans le meilleur état possible au sortir du premier hiver. La luzerne est une plante relativement délicate, qui demande à être protégée contre l'hiver, sinon on perdrait son temps et sa peine. Si elle est semée avec une plante-abri, il faut enlever celle-ci le plus tôt possible. Si elle est semée seule, on la rognera pendant l'été pour raffermir le système de racines et maitriser les mauvaises herbes qui pourraient affaiblir la plantation. Faire le dernier fauchage à temps pour que vers la fin de la saison de végétation la luzerne ait encore de huit à dix pouces de hauteur. Cette végétation fournit le moyen d'attraper et de retenir la neige comme protection contre les gelées.

Ne jamais laisser, sous aucun prétexte, le bétail dans une luzernière la première année.

M.-O. MALTE,
Agrostographe du Dominion.

La culture du ray-grass pour la graine

On sait que le ray-grass occupe une place très en vue comme plante à foin dans ces parties de l'Ouest où à cause du manque d'humidité il est impossible d'obtenir des récoltes avantageuses de fléole (mil), la plante à foin régulière de l'Est.

On récolte aujourd'hui la graine de ray-grass sur des champs ensemencés à la volée, comme pour le foin, ou au semoir comme le grain. On obtient souvent d'assez bons rendements de cette manière; mais souvent aussi la production de graine à l'acre est trop faible pour que cette culture en vaille la peine. Enfin cette graine renferme souvent un si gros pourcentage de mauvaises herbes qu'elle ne peut être vendue à moins d'être soumise à un nettoyage coûteux.

Voilà pourquoi la production de graine de ray-grass ne paie pas et elle ne paiera pas tant que l'on continuera à récolter la graine sur des champs semés à la volée. Il y a un moyen cependant de réduire ces inconvénients au minimum: c'est d'adopter des méthodes spéciales où la production de la graine est le but principal et non pas comme aujourd'hui un but secondaire.

Ce sont les semailles en lignes qui donnent la plus grosse production de la graine la plus propre et la meilleure. Ceci s'applique au ray-grass aussi bien qu'aux autres plantes à foin. Les expériences faites à la ferme d'Ottawa ont démontré que la culture du ray-grass en rangs espacés de 24 pouces rapporte 50 pour cent de plus de graine que les semailles à la volée. On peut biner et sarcler, la récolte ne contient pas de graines de mauvaises herbes et les frais de nettoyage sont réduits au minimum. De même, la semence provenant des rangées est généralement d'une qualité plus uniforme et mieux nourrie que celle que l'on obtient de champs semés à la volée.

Dans les circonstances, nous recommandons les semis en lignes à tous ceux qui veulent tirer un bénéfice de cette culture. Ils obtiendront les plus gros rendements, la meilleure qualité de graine, avec un minimum de frais de nettoyage.

N'oublions pas cependant que lorsqu'on pratique les semis en rang, certains soins spéciaux sont nécessaires. Il ne faudrait pas s'imaginer que l'on obtiendra une grosse récolte de graine plusieurs années de suite simplement parce que le ray-grass est semé en lignes. Les récoltes de graines de graminées épuisent beaucoup le sol et le ray-grass ne fait pas exception à cette règle. Pour maintenir la productivité du champ de ray-grass, il est nécessaire d'appliquer en couverture une couche généreuse de fumier au moins tous les deux ans. On commence après l'enlèvement de la première récolte de graine. Si l'on a, en plus, des engrais chimiques, cela n'en vaut que mieux.

Bien fumé le ray-grass semé en lignes et débarrassé de ses mauvaises herbes par des binages, rend des récoltes de graines payantes pendant au moins quatre ou cinq ans de suite.

M.-O. MALTE,
Agrostographe du Dominion.

L'Importance du taureau de race

En ces jours de progrès agricole, tous les cultivateurs savent que les animaux améliorés rapportent plus que les animaux communs, encore si nombreux. Ils savent que les chevaux sains, de bonne conformation et de bonne taille, font plus de travail et se vendent plus cher que leurs congénères de pauvre qualité; que les animaux de boucherie compacts à dos, à reins et à cuisses bien viandus se vendent mieux que leurs cousins efflanqués, hauts sur pattes; que les vaches laitières d'une race reconnue produisent le lait et le beurre plus économiquement que les bêtes sans race, trouvées dans quelques-uns de nos troupeaux; et que dans nos races améliorées de porcs nous avons les animaux qui conviennent le mieux à l'une de nos industries fondamentales, la production du bacon. Enfin, nous sa[illegible] marché, le plus pratique et le plus sûr d'a[illegible] juler du bon sang au moyen de bons reproducteurs. Devant ces faits il est à peine nécessaire d'insister sur l'importance d'un reproducteur de race.

Malheureusement, quoique nous sachions tous ces choses, beaucoup d'entre nous ont négligé de mettre leurs connaissances en pratique, si bien que l'on trouve dans nos troupeaux beaucoup plus de pauvres animaux ou de pauvre reproducteurs qu'il ne devrait y en avoir, pour notre bien et pour le bien de l'industrie en général. Or, mettre en péril l'industrie de l'élevage par cette négligence, c'est mettre en danger notre prospérité agricole, sinon notre prospérité nationale, car l'élevage, la fertilité du sol et la prospérité vont de pair. Voici le moyen de se débarrasser de ces animaux de pauvre qualité maintenant que tout se vend si cher; jamais pareille occasion ne se représentera. Nous passons par une période de reconstruction. Faisons-la aussi complète que possible. Réorganisons nos systèmes conformément à ce que nous savons de la science de l'élevage, et mettons à la tête de nos troupeaux les meilleurs géniteurs de race.

On nous demandera peut-être en quoi ces géniteurs rapportent plus? Parce que, ayant été depuis longtemps sélectionnés en vue de certaines qualités désirées, ils peuvent transmettre une bonne part de ces qualités à leur progéniture. Ces qualités varient suivant la catégorie de l'animal, le poids et la force chez les chevaux de trait, la rapidité et la légèreté chez les chevaux légers, l'uniformité en grosseur, la qualité et la précocité chez les animaux de boucherie et la production plus forte des différents produits. Ces produits étant meilleurs et en plus grande quantité, valent de plus hauts prix et rapportent plus.

Par contre, les reproducteurs communs, chez lesquels ces qualités n'ont pas été fixées par des années de sélection soutenue, ne peuvent les passer à leur progéniture. Il est donc inutile d'en attendre un accroissement de production et de rendement. En d'autres termes, nous avons fait un pas en arrière au lieu d'un progrès.

Il ne manque pas d'exemples d'améliorations provoquées par l'emploi de bons géniteurs. La production annuelle laitière de vaches issues de mères ordinaires et saillies par des taureaux de race de haute qualité a été augmentée de 60 pour cent, et la production de gras de 50 pour cent. Dans la deuxième génération, la production du lait s'était accrue jusqu'à 130 pour cent et celle de gras de 100 pour cent. C'est un fait notable que l'augmentation du lait et du gras n'avance pas dans la même proportion, le pourcentage de gras baisse graduellement.

Dans un essai sur les moutons, l'emploi d'un géniteur de race sur un troupeau métis a fait augmenter la production de laine de 5 à 8½ livres par tête au premier croisement. L'amélioration de conformation a ajouté 5 sous par 100 livres à la valeur des agneaux, qui portaient 50 pour cent de poids de plus que les agneaux issus de géniteurs communs. Il y aurait beaucoup d'autres cas de ce genre à citer.

Dans la sélection de cet animal si important, le géniteur de race, ne mettons pas toute notre confiance dans les papiers établissant la généalogie. Bien des animaux de race ne valent pas mieux que des animaux communs, et c'est là un des points faibles de notre système d'enregistrement. Dans l'élevage le mauvais reproducteur de race est un fléau presque aussi grand, sinon tout aussi grand, que l'animal commun.

La généalogie est importante en ce qu'elle montre ce que l'animal peut être par l'hérédité naturelle, mais elle ne montre pas ce qu'il est en tant qu'individu, et l'individualité est le premier point chez un reproducteur. La généalogie offre une importance spéciale chez les reproducteurs laitiers, dont la production a été enregistrée, mais là encore ne nous laissons pas séduire par la belle production d'un ou de deux ancêtres éloignés, dont la bonne influence peut avoir été entièrement noyée par l'introduction d'une ou deux lignes de sang inférieur. Rappelons-nous que l'apport efficace de chaque ancêtre dans la première génération est de 25 pour cent du total, tandis que celle de chaque ancêtre à la quatrième génération n'est que de 0.39 pour cent du total. Si nous considérons les relevés de la mère et de la grand'mère, nous avons l'essence de la généalogie du taureau laitier. S'il a de bons ancêtres encore plus éloignés, tant mieux.

Enfin, pour que le géniteur de race devienne tout ce que promettent son individualité et son héritage naturels, donnez-lui l'occasion. Nombre de bons animaux ont perdu leurs qualités parce qu'ils étaient insuffisamment ou mal nourris, spécialement pendant la première ou deuxième année de leur vie, mais l'alimentation de l'animal adulte est également importante.

GEO.-W. MUIR,
Eleveur.

Alimentation des veaux

Le grand secret de la production économique de la viande de boeuf est de bien nourrir les veaux. Il ne faut jamais laisser les veaux perdre la chair qu'ils ont formée pendant les premiers mois de leur croissance.

Veaux de printemps. — Le veau de boucherie qui tette sa mère aura plus d'avantage à venir au monde au printemps; on le laissera courir avec sa mère sur de bons pâturages, bien ombragés et bien arrosés. Si les vaches de boucherie doivent être traites, il vaut mieux faire naître le veau en automne, de septembre à novembre, et l'élever à la main dans des quartiers convenables. Les veaux de printemps qui tettent leur mère, n'exigent, pendant les premiers mois, que peu ou point de nourriture supplémentaire en dehors du lait de leur mère et du pâturage. Mais lorsque les pâturages se dessèchent, et que l'herbe est très courte, il est avantageux de donner aux vaches et aux veaux des fourrages verts et du grain.

Quant aux veaux d'automne qui ne tettent pas leur mère, on les nourrira de la façon suivante: pendant les trois premiers jours, laisser le veau téter sa mère; ceci est absolument essentiel si l'on veut que le veau "commence" bien. Pendant les dix premiers jours, donner de 8 à 10 livres de lait de la mère, divisé en trois ou quatre repas par jour.

On changera graduellement cette ration de lait entier en un mélange de lait entier et de lait écrémé, et finalement de lait écrémé et un supplément. A l'âge d'un mois, le veau devrait recevoir de 12 à 14 livres de lait écrémé, et de la graine de lin moulue et ébouillantée; en outre, il lui faut une petite quantité d'avoine ronde, mise dans la mangeoire, du foin de trèfle ou d'herbe, de l'eau et une très petite quantité de sel, tous les jours.

Pendant les quatre mois qui suivent, la quantité de lait doit être portée à 15 ou 20 livres par jour, et la gelée de graine de lin doit être graduellement remplacée, dans le lait écrémé, par un mélange composé de farine de graine de lin, 1 partie; farine d'avoine, 2 parties; farine de maïs (blé d'Inde), 2 parties, ébouillanté et mélangé au lait écrémé; on peut en donner jusqu'à une livre par jour et par veau dans le lait.

Au cours de ces quatre mois, on remplacera l'avoine ronde par une moulée sèche composée de parties égales de son, d'avoine roulée et de maïs. On commencera à donner ce mélange à l'âge de quatre semaines, à raison de ½ de livre par jour, et on augmentera graduellement pour donner 1½ livre à l'âge de vingt semaines; à ce moment, on fera bien de cesser de donner du lait écrémé et d'augmenter en proportion la moulée. Donnez des racines ou un mélange de racines, d'ensilage et du bon foin, (de préférence du foin de trèfle), de l'eau et du sel régulièrement.

Entre les âges de cinq et de neuf mois, on peut changer la moulée et vers la fin de cette période, les veaux devraient recevoir 4 livres par jour de la moulée suivante: son, 2 parties; avoine moulue, 2 parties; orge ou maïs, 1 partie.

De neuf à treize mois, les veaux qui sont nés en automne seront tenus au pâturage. Au cas où les pâturages ne suffiraient pas, on trouvera bon de donner des fourrages verts et du grain. Le mélange de grain qui précède est excellent dans ce but.

Engraissement des jeunes boeufs

Entre les âges de treize et vingt mois, on peut généralement engraisser les génisses et les jeunes boeufs qui sont destinés à la boucherie pour les vendre à l'âge de dix-huit à vingt-deux mois; cet engraissement est très avantageux. Pour l'engraissement en stalle, la ration suivante est bonne: foin (de luzerne ou de trèfle de préférence) 8 à 10 livres par jour; ensilage (de préférence de l'ensilage de maïs), 30 livres par jour; on réduira graduellement à vingt livres à la fin de la période; racines (des navets de préférence) 30 livres, graduellement réduites à 20 livres à la fin de la période; moulée, 4 livres par jour, graduellement portée à 8 livres par jour, à la fin de la période; cette moulée se composera de parties égales de son, d'avoine, d'orge et de tourteaux de lin. Ces aliments pourront être remplacés par les suivants:—

1. Orge à la place du maïs et vice versa. 2. La farine de tourteaux de lin peut être remplacée par de la farine de gluten, des pois moulus, ou même, de la graine de coton si cette graine est très bon marché par rapport à la quantité de protéine qu'elle contient. 3. Le son peut être remplacé par de la farine d'avoine. 4. Le foin de trèfle ou de luzerne peut être remplacé par du foin d'herbe, mais dans ce cas, on augmentera la moulée pour obtenir une augmentation rapide de poids. Les gerbes d'avoine verte, bien fanée, peuvent remplacer avantageusement une bonne partie de la ration de foin. 5. Si l'éleveur n'a pas d'ensilage, il pourra donner deux fois plus de racines dans la ration quotidienne. 6. Si l'on n'a pas de racines, donner deux tiers d'ensilage de plus. 7. Si l'on n'a ni racines ni ensilage, donner une meilleure qualité de foin et plus de foin. Ajouter également plus de farine de tourteaux de lin ou un aliment de ce genre à la ration. On pourra suppléer au manque d'ensilage et de racines en se servant de mélasse, répandue sur les fourrages ou mélangée avec la moulée; cette mélasse améliore le goût du foin de pauvre qualité et de la paille.

Le Marché

BETAIL

"Steers"—	
Excellents	$8.75—$9.00
Bons	$6.75—$8.00
Moyens	$5.75—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Taures: De boucherie.—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$5.50—$6.75
Feeders"—	
De choix	$5.50—$7.00
Bons	$5.00—$6.25
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.25—$6.00

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 9 mai 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi Mai 3	Merc. Mai 4	Jeudi Mai 5	Vend. Mai 6	Samedi Mai 7	Lundi
Blé No. 1 Nord	1.88½	1.79⅝	1.84⅝	1.87⅜	1.83⅞	
2 Nord	1.84½	1.75⅝	1.81⅝	1.84⅜	1.81⅞	
3 Nord	1.77½	1.68⅝	1.75⅝	1.78⅜	1.77⅞	
Avoine 2 CW	.42¾	.41⅞	.42¼	.41⅝	.41⅝	
3 CW	.38¾	.37⅞	.38¼	.38⅝	.38⅝	
Orge 3 CW	.77½	.74½	.74	.73⅞	.73⅞	
4 CW	.72	.69½	.69	.68⅞	.68⅞	
Lin 1 NW	1.59½	1.57½	1.60	1.62	1.60	
2 CW	1.55½	1.53½	1.56	1.58	1.64	
Seigle 2 CW	1.49	1.49	1.54½	1.58½	1.58	
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.79¼	1.75⅝	1.76⅝	1.79⅜	1.76⅞	
Avoine 2 CW	.41¾	.40	.41¼	.41	.40⅝	
Orge 3 CW	.75½	.73½	.73	.72⅞	.72⅞	
Lin 1 NW	1.55½	1.56½	1.59	1.61	1.59	
Seigle 2 CW	1.48	1.48	1.53¼	1.57½	1.57	
Options						
Blé Mai	1.72¼	1.67⅝	1.72⅝	1.75⅜	1.72⅞	
Juillet	1.47¼	1.42⅞	1.46½	1.47½	1.44⅞	
Avoine Mai	.41¾	.40⅝	.41⅞	.41⅝	.41⅛	
Juillet	.43¼	.43½	.42½	.43¾	.42⅞	
Orge Mai	.76¼	.74½	.74	.73⅛	.73⅞	
Juillet	.71¼	.69¾	.72	.73	.72¾	
Lin Mai	1.59½	1.59½	1.60	1.62	1.60	
Juillet	1.64	1.61	1.65	1.65½	1.64	
Seigle Mai	1.49	1.49	1.54½	1.58½	1.58	

Le Comptoir Agricole Ltée

300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

Bons	$4.00—$5.00
"Oxen"—	
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
"Bulls".—	
Bons	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Taures: "Stockers"—	
De choix	$5.00—$5.50
Bonnes	$4.00—$4.75
Veaux.—	
De choix	$10.00—$12.00
Bons	$8.00—$9.00
Ordinaires	$5.00—$7.00
Cochons.—	
Choix	$12.50—$12.50
Lourds	$9.50—$10.50
Légers	$12.00—$12.50
Truies	$6.50—$8.50
"Stags"	$5.50—$6.50
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.00—$6.00
Moyennes	$4.00—$4.75
Pour conserves	$2.00—$3.50
Moutons.—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinares	$4.00—$5.00
Agneaux	$10.00—$12.00
Ordinaires	$7.00—$9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .26
Beurre.—	
Crémerie. Aux détailleurs	$ .40—$ .49

Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Oglvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Légumes (Les prix mentionnés ici sont ceux des "jobbers")	
Patates, Lot de 10 minots	$ .80
Patates, Le char	$ .65—$ .70
Choux, Le cent	$2.00
Betteraves, Le cent	$2.50
Navets, Le cent	$2.00
Carottes, Le cent	$3.00
Oignons séchés, Le cent	$2.00
Alimentation	
Son, La tonne	$23.00
Gru, La tonne	$25.00
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$2.50
Foin—	
No 1 Timothy	$29.00
No 2 Timothy	$27.00
No 1 Red Top	$18.00
No 2 Red Top	$16.00
No 2 Upland	$12.00
Note.—Il n'y a pas de demande pour les qualités inférieures de foin.	
No 1 Upland	$14.00
Paille, La tonne	$ 8.00

EN FRANCE

LE MAINTIEN TEMPORAIRE SOUS LES DRAPEAUX

Paris, 4.—Le projet de loi autorisant les ministres de la guerre et de la marine à maintenir temporairement dans l'armée et dans la marine les soldats et les marins d'une classe ayant fini sa période de trois ans de service a été adopté par la Chambre des députés.

La loi prévoit que pendant la première année après leur démobilisation les soldats pourront être rappelés sous les drapeaux par convocation individuelle au lieu qu'il y ait une nouvelle mobilisation de la classe toute entière. D'après les termes de la loi, les soldats de la réserve, sans égard à la classe, pourront contracter des engagements pour des périodes de six mois, un an ou dix-huit mois, au lieu d'être de trois ans comme auparavant. La première partie de la loi affecte la classe de 1920, qui doit être démobilisée au printemps prochain. La classe de 1919, qui a été démobilisée en mars, est affectée par la deuxième partie de la loi et les hommes qui en font partie peuvent être rappelés par convocation individuelle.

CHIFFRE FORMIDABLES DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Paris, 4.—Les Chambres ont voté le budget de 1921 et se sont séparées jusqu'au 15 mai.

Le budget général de l'exercice 1921 comprend 23,164,363,000 francs de dépenses au budget extraordinaire.

BAISSE DU PRIX DU PETROLE

Paris, 4.—Le gouvernement a annoncé aujourd'hui une réduction immédiate de 25 centimes par litre sur l'essence et l'autorisation d'importer des pétroles pour toute personne achetant au gouvernement une quantité égale existant dans les stocks de l'Etat achetée aux plus hauts cours. Cette autorisation est accordée sous certain conditions de vente et autres. Cette liberté limitée du commerce des pétroles est conforme à la promesse faite au Parlement d'accorder un certain temps avant d'établir des mesures permanentes.

LES ELECTIONS DE L'OISE

Une dépêche de Beauvais dit qu'au scrutin d'hier pour les élections à la Chambre des députés dans le département de l'Oise, les candidats socialiste et radical-socialiste ont remporté la victoire sur les deux candidats du "Bloc national" par un vote de 36,527 et 36,584 voix respectivement contre 32,337 et 32,438. C'est tout à fait l'opposé de ce qui s'était passé à l'élection dernière alors que les candidats du "Bloc national" avaient réuni 26,000, voix les socialistes 11,000 et les communistes 10,000.

On n'est pas encore renseigné sur le vote vote communiste.

LA CLASSE 1919 EST CONVOQUEE PAR ORDRES D'APPELS INDIVIDUELS

Paris, 4. — Le général Nollet, président de la commission de contrôle interalliée en Allemagne, est arrivé à Londres. Il a conféré avec M. Briand.

M. Briand a donné l'ordre de lancer les ordres d'appels individuels de la classe 1919, d'accord avec le Conseil Suprême.

En attendant, les éléments de cavalerie actuellement sur le Rhin sont complétés et renforcés par des unités de l'intérieur.

Dans les milieux militaires on estime que les 150,000 hommes composant la classe 1919 seront dès le commencement de la semaine prochaine prêts à remplir la mission qui leur sera confiée.

BERLIN SE SOUMETTRAIT AVANT L'INVASION

Berlin, 4. — Dans les cercles bien informés on croit que l'Allemagne préfèrera se soumettre aux demandes alliées plutôt que de subir une nouvelle invasion.

On dit que si le gouvernement actuel ne signe pas, un autre gouvernement sera formé qui signera.

En certains milieux on dit que l'Allemagne va refuser les demandes alliées. Les capitalistes allemands sont parmi ceux qui crient le plus fort en faveur du refus de payer. Hugo Stinnes, le chef reconnu de cette faction, aurait été approché par des agents français dans le but de connaître son attitude au sujet de la menace d'invasion. Stinnes leur avait répondu:

"Vous reviendrez me voir plus tard et vous constaterez que nos usines fonctionneront aussi bien avec le charbon américain qu'avec celui de la Sarre."

Au Canada

LA LUTTE SERA INTERESSANTE DANS YAMASKA

Ottawa, 5. — Le 28 courant, il y aura dans le comté d'Yamaska, Qué., une élection complémentaire pour remplacer M. Oscar Gladu, mort l'automne dernier.

Il y a deux forts candidats en présence et déjà la campagne bat son plein. Un des candidats est M. Mondou, ancien député; il a été mis en nomination par les conservateurs et il reçoit l'appui des unionistes. Il a été très fréquemment en pourparlers avec les ministres du cabinet Meighen, il a même été question de lui comme ministre; il sera l'"homme attendu", annoncé par M. Gauthier, de Saint-Hyacinthe, au commencement de la session des Communes. Cependant M. Mondou dit qu'il est candidat indépendant, qu'il n'est attaché à aucun parti, etc.

Est-ce simplement une tactique? M. Mondou est-il sincère? Ou cette manière de présenter sa candidature n'est-elle qu'un trompe l'oeil? Ce sera aux électeurs d'Yamaska de juger; ils connaissent M. Mondou, qui les a déjà représentés avec dignité, croyons-nous. Mais actuellement le seul fait d'être soupçonné de sympathie pour M. Meighen suffit pour briser les meilleures réputations. Ils l'ont bien compris, les hommes de mérite que l'on a approchés pour leur offrir un portefeuille. Aussi tous ont refusé.

M. Mondou est soupçonné, cela suffira tout probablement à le faire battre.

L'autre candidat est M. le notaire Boucher de Pierreville, qui se présente franchement libéral, avec le programme libéral et qui a été mis en nomination par les libéraux. Sa candidature est appuyée par le bloc solide du Québec, c'est une force qui n'est pas à dédaigner. Dans le moment les électeurs ne discutent pas beaucoup les mérites ou les démérites du programme libéral, ils tiennent à prouver à M. Meighen et à son gouvernement qu'ils ne sont pas satisfaits d'eux.

C'est ce sentiment plus qu'aucun autre peut-être qui va donner une bonne poussée à la candidature de M. Boucher. Dans tous les cas c'est ce sentiment qui pousse les oppositionnistes à concentrer leurs énergies.

Un bon contingent de cultivateurs favorisaient l'idée d'avoir un cultivateur pour représenter le comté d'Yamaska, qui est essentiellement agricole; ils avaient même jeté les yeux sur M. Lambert, riche cultivateur, très estimé. Mais voilà que M. Lambert, qui est un homme perspicace et qui connait bien les hommes, hésite lui-même à accepter cette candidature qui diviserait les adversaires et rendrait possible une victoire pour le gouvernement Meighen.

C'est précisément ce qui est arrivé dans Peterboro. Il y avait un candidat libéral, un candidat fermier, un candidat ouvrier et un candidat unioniste; le dernier a été élu quand les électeurs du comté étaient en grande majorité opposés au gouvernement.

Les électeurs d'Yamaska, qui se croient aussi bons patriotes que ceux du reste du Québec, comprennent la situation, et les plus dévoués sont les fermiers à céder leur place. M. Lambert ne sera probablement pas candidat et son refus d'accepter la candidature serait la plus belle protestation possible contre le gouvernement Meighen.

LA VENTE DES DROGUES

Ottawa, 4. — La Chambre est revenue, hier, au projet de loi concernant la vente des drogues et M. Stevens, de Vancouver, a voulu faire adopter un amendement condamnant à la peine de fouet toute personne vendant de l'opium à un mineur.

M. Stevens n'a pas réussi sur ce point, mais il a obtenu que le coupable puisse être condamné à 7 ans de pénitencier, ou à une amende de $200 $1,000 ou 18 mois de prison ou à l'une et l'autre si la culpabilité est établie par procédure sommaire.

450 VENDEURS DE BIERE A MONTREAL

Montréal, 4. — La Commission des Liqueurs a accordé jusqu'ici dans la Métropole des permis à 450 épiciers pour la vente de la bière, ce qui fait que le nombre de ces derniers se trouve augmenté d'une centaine. Par contre la Commission après considération a refusé des demandes de permis à une vingtaine d'épiciers, contre lesquels existaient de très mauvais rapports. La pénalité imposée à la première infraction pour les épiciers est de $1,000 d'amende ou trois mois de prison.

En Province

FORT GARRY

La paroisse de Saint-Vital était en liesse, dimanche le 1er mai. Nous avions le bonheur d'avoir la visite de Sa Grandeur Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, qui nous faisait l'honneur des prémices de la tournée qu'il commence à travers son diocèse. Elle est aussi sa première visite dans notre paroisse.

Dans nos centres canadiens-français et catholiques, c'est toujours un événement considérable que la visite d'un prince de l'Eglise. Aussi, à cette occasion, notre modeste église était non seulement décorée et pavoisée aux couleurs papales et nationales, mais encore moyen avait été trouvé de la surmonter d'un clocher et d'y installer une cloche qui se fit entendre à l'arrivée de Monseigneur. Oh! elle n'est pas d'un volume à écraser notre église, cette cloche. Mais sa voix argentine nous parle quand même des choses de notre religion. C'est un pas en avant; et peut-être que dans un avenir rapproché, moyen sera encore trouvé de donner deux compagnes à notre cloche solitaire: et de leurs voix graves s'unissant à des notes plus claires, formeront un joli trio chantant les gloires du Christ et de son Église, et carillonnant aux passants que Saint-Vital de Fort Garry va de l'avant.

J'ai parlé plus haut des centres canadiens-français; pour être plus explicite, je dois dire que dans notre paroisse, quoique essentiellement canadienne-française, nous avons quelques personnes d'autres nationalités: Irlandais, Ecossais, Anglais, Belges. Aussi, dans les décorations de l'église, ces différentes nationalités y étaient représentées.

Sa Grandeur, arrivée le matin, rehaussa la solennité de la grand'messe par sa présence. Monsieur le Curé, tout en s'excusant de s'abstenir de lire aucune adresse pour se conformer aux désirs de Monseigneur, lui souhaita, en quelques mots bien choisis et en termes bien dits, la bienvenue parmi nous, tant en son nom qu'au nom des paroissiens, et l'invita à nous adresser la parole et à faire descendre sur toute la paroisse de Saint-Vital la bénédiction de Dieu.

Sa Grandeur adressa la parole en français et en anglais. D'une voix chaude et persuasive, il remercia Monsieur le Curé et les paroissiens de Saint-Vital pour l'accueil si sympathique qu'on lui faisait, et considérant l'honneur et la haute considération qu'on lui portait comme s'adressant non à lui-même personnellement, mais à un prince de l'Eglise, et qu'à ce titre il s'en réjouissait. C'était, dit-il, une marque de dévotion et de respect envers la Sainte Eglise, qui se manifestait partout où l'on rencontrait des centres canadiens-français dans ce pays.

Il nous dit aussi que dans son diocèse on y trouvait des groupements différents, mais que tous étaient unis par la foi. Il nous exhorta à la concorde et à l'harmonie, rendant louange à Dieu pour le don précieux qu'il avait déposé dans nos coeurs, et par notre exemple et notre activité, vivant la vie du Christ, vérifier cette foi dans nos âmes et la faire rayonner au dehors comme un flambeau porté bien haut.

Il nous témoigna son appréciation pour le progrès accompli depuis une couple d'années, sous la direction de notre Curé, M. l'abbé Bertrand, et nous dit toute la confiance qu'il avait de voir un jour Saint-Vital de Fort Garry grand et prospère.

Sa Grandeur nous parla aussi des besoins pressants de son diocèse, surtout en ce qui se rapporte aux soins des orphelins et des vieillards. Et, à cet effet, un grand bazar sera tenu à Winnipeg l'automne prochain, auquel participeront toutes les paroisses catholiques du diocèse, afin de prélever des fonds pour l'érection d'abris, d'asiles pour ces orphelins et ces vieillards, et voir à leur instruction.

Il mentionna Monseigneur de Rimouski, qui invitait les familles des catholiques de son diocèse à souscrire de la somme de vingt-cinq piastres chacune, se proposant de prélever cinq cents mille piastres pour construire un séminaire. Sa Grandeur déclara qu'il sera plus modeste dans sa demande, et serait satisfait de cent mille piastres pour les fins qu'il se propose, et il invite tous les catholiques de son diocèse à souscrire généreusement à ce bazar, nous déclarant que tout ce qui est donné à l'Eglise nous est rendu par Dieu.

Après la grand'messe eut lieu la cérémonie de la confirmation. Vingt-neuf enfants furent confirmés. M. John McDougall et Mme Veuve Jane Nesbit, deux anciens de la paroisse, furent parrain et marraine.

L'assistance des fidèles était nombreuse, et tous semblaient impressionnés par ces cérémonies qui, même pour les étrangers, portent un cachet de grandeur et de sublimité qui atteste de la divinité de notre Sainte Eglise, la seule autorisée dépositaire de la parole du Christ.

J.-E. LaF.

STE-ROSE-DU-LAC

Sainte-Rose du Lac,
le 29 avril 1921.

Monsieur le directeur
de la Liberté, Winnipeg.

Voudriez-vous avoir l'amabilité d'aider un malheureux père à rétrouver son enfant en publiant dans votre estimable journal le signalement et, si possible, la photographie du disparu?

Veuf d'avant-guerre, des amis charitables avaient pris soin de mes quatre enfants pendant mes cinq ans de séjour aux armées. Rentré de France il y a un an, je me suis installé sur une terre avec ma famille et, malgré la misère des débuts, nous pouvions espérer vivre heureux, lorsque le malheur s'abattit sur notre pauvre chaumière.



Le mercredi, 13 avril, au matin, l'un de mes fils âgé de 15 ans s'en fut voir si la rivière était libre de glace; deux heures après, ne le voyant pas revenir, je fus à sa recherche et ne le trouvai point. Ma première pensée fut qu'il s'était noyé, mais après une minutieuse inspection de la rive qu'il avait suivie, j'eus la conviction — partagée par de nombreuses personnes — que cela n'était pas possible. D'ailleurs, on fouilla la rivière sans résultat et un fermier des environs prétendit l'avoir vu le soir à quelques milles de là.

Rêveur et taciturne à son habitude, il semblait préoccupé depuis quelques jours et comme nous étions sans argent depuis bien des semaines — le pain ne manquait pas, mais les plats étaient rares et les desserts absents — et que d'autre part je l'avais admonesté la veille pour une maladresse, l'idée d'une fugue me vint aussitôt à l'esprit.

Depuis quinze jours, la police s'en occupe. Ses recherches, jusqu'ici, sont infructueuses. Où se cache-t-il? Dieu seul le sait! Peut-être s'est-il tout simplement engagé dans une ferme isolée où les lecteurs de la Liberté pourraient signaler sa présence.

Son nom: Jean Hillairet; son signalement: yeux bleus, cheveux chatains, front large, nez gros; taille, 5 pieds 4 pouces environ; ses habits: caoutchoucs noirs à deux boucles dont le droit est sans talon, pantalon en gros drap noir, veste bleue rayée blanc, casquette de velours gris-jaune doublée de peau de mouton avec la laine. Parle un peu l'anglais, a l'air timide, est plutôt maigre.

Qu'il revienne s'il est encore vivant, je ne lui ferai pas le moindre reproche; mon coeur saigne trop de son absence.

La photographie que je joins à ma lettre date de 2 ans et demie.

S'il vous est possible de me rendre ce grand service, je vous en serai infiniment reconnaissant.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus empressées.

A. HILLAIRET.

Adresse:
A. Hillairet,
Sainte-Rose du Lac, Man.

BRUXELLES

Le 21 juin, annonce-t-on, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface doit conférer ici le sacrement de la confirmation.

Le même jour notre cher curé, M. l'abbé H. Heynen, célébrera le 25me anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est curé ici depuis 20 ans.

Double fête religieuse et paroissiale.

* * *

Dimanche, 8 mai, à 8 heures, au local paroissial du Cercle Catholique, soirée organisée par nos Urselines et les enfants de leur pensionnat. Concours de notre fanfare.

SAINT-ALPHONSE

Il est regrettable que nous ayons dans nos parages un certain individu du nom de J. E. T. qui n'a rien autre chose à faire que d'exercer le métier d'espionnage. Dresser les actes, corriger les défauts du public, n'est-ce pas une rude tâche? Cependant elle s'acquitte très bien de son devoir.

Nous devrions lui voter un boni; ça en vaut bien la peine. Quelquefois nos ennemis deviennent nos meilleurs amis; nous en avons eu la preuve dans sa dernière chronique.

Avis donné gratis: Que ce grand personnage J. E. T. fasse comme moi sa besogne tout doucement et laisse les autres bien tranquilles.

BLONDINE.

STE-ANNE DES CHENES

On nous assure que le Conseil doit incessamment remettre nos hommes au travail sur les chemins. Tant mieux vraiment. C'est la persévérance dans la politique du progrès pour le plus grand bien de notre municipalité.

* * *

Quelques jeunes de la paroisse, sous les auspices du Cercle Langevin de l'A.C.J.C., ont donné d'intéressantes soirées littéraires, dramatiques et récréatives, il y a une quinzaine. Ce fut un franc succès dont il faut les féliciter. Nous sommes toujours heureux d'applaudir les nôtres.

* * *

Le club de balle au camp s'est mesuré dans une partie d'essai, jeudi dernier, avec les blonds Mennonites de Steinbach. Peu s'en est fallu que nos jeunes ne mordent la poussière de la défaite. Nous l'avons gagné par un seul point sur nos faibles adversaires.

* * *

M. Hervé Blanchette a subi une grave opération à l'hôpital Saint-Boniface, de même que notre ami Willie Benoit. Pour tous deux demandons au ciel la guérison parfaite au plus tôt.

* * *

Mme Rémi Delorme garde la chambre depuis une quinzaine. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

* * *

Nous regrettons la mort de Mme Désiré Magnan (née Nellie Hick) dont l'inhumation a eue lieu jeudi après-midi à 2 heures. Le lendemain, à 8 h. 30, le R. P. Joseph Magnan, O.M.I., a chanté le service. A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

* * *

Notre Rév. Père Curé fait sa grande retraite annuelle cette semaine. Ce dernier nous annonçait au prône, dimanche, que nous aurions le bonheur d'inaugurer notre maître autel le jour de la Pentecôte. Nous avons hâte à dimanche prochain.

A. STE-ANNE.

SOUTH JUNCTION

En vous adressant à MM. L. Brisebois ou A.-O. Beaudry, vous aurez tous les renseignements nécessaires touchant les terrains qui sont à vendre. Vous pouvez dans le moment acheter six ou sept belles propriétés, distance de deux à trois milles du village. Il y a quantité de bois sur ces terrains. L'acheteur retrouve son argent dans le bois seul. Les prix varient de $700 à $1,500.

Trois ou quatre quarts de section près de la station sont encore à prendre comme "homestead".

Le bois de construction, planche et bois de dimension, se vend ici $20 le mille pieds.

* * *

Notre nouvelle municipalité comprend les Rangs 13, 14, 15, 16 et 17, Township 1, 2 et 3 Est.

Nous aurons les élections l'automne prochain. A nous de nous unir afin de fournir à cette nouvelle municipalité des fondations solides.

* * *

MM. J. Boiteau, A. Beaudry et H. Boucard, tous de Letellier, étaient en promenade chez des amis, vendredi passé.

* * *

M. Roy Whitman, d'Emerson, adversaire de M. Yakimischak, aux dernières élections, ainsi que M. Yakimischak, notre représentant actuel, étaient chez nous la semaine passée pour affaires personnelles. Nous avons pensé un moment que M. Yakimischak nous apportait de bonnes nouvelles; il a été très sage, et bien peu de gens ont cru qu'il avait apparu.

LA BROQUERIE

M. et Mme Cyprien Mondor ont à faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, baptisé le 1er mai, sous les noms de Joseph-Léo-Raoul-Antonin. Parrain et marraine: M. A. Mondor et Mlle A. Hébert.

* * *

Il est rumeur que M. Alexandre Chénier a loué la ferme de M. Pierre Boisjoli.

* * *

Une famille de Sainte-Geneviève dont j'ai oublié le nom viendrait s'établir sous peu au milieu de nous.

* * *

M. Arthur Gosselin a vendu sa terre, avec stock, machineries, etc., pour la jolie somme de $9.000. C'est M. Laure, gendre de M. Kéroack, arrivé tout récemment de la province de Québec, qui en a fait l'acquisition.

* * *

M. Georges Emond a loué la propriété de M. Arthur Pelletier, qui s'en va demeurer à Saint-Boniface.

* * *

Nos jeunes sont à organiser un club de balle au camp. Tous les soirs, on fait de l'exercice. Le dimanche après-midi, ils nous donnent des échantillon de leur savoir-faire. Il est bon de dire, à leur louange, que la plupart d'entre eux assistent aux vêpres avant d'aller s'amuser. C'est une très louable habitude qu'il faut conserver.

* * *

Les élèves de notre couvent ont très bien réussi dans leur petite séance. M. le curé Giroux, dans un discours imprvisé, a remercié les bonnes Soeurs Grises ainsi que leurs élèves pour les moments heureux qu'elles nous ont fait passer. L'assistance était nombreuse, preuve que le public s'intéresse toujours aux choses de chez nous.

* * *

M. Carrière, agent local de la Crescent Creamery Co., a repris son poste après une maladie de plusieurs mois. Nous l'en félicitons chaleureusement et nous sommes tous heureux de le revoir à son emploi familier. Espérons que sa guérison sera complète.

* * *

M. David Côté et ses enfants sont en train de changer complètement la face de leur quart de section situé tout propre de la gare. Il est beau de voir qu'en si peu de temps on a réussi à mettre la très grande partie de ce quart en culture. On continue d'y faire le défrichement.

* * *

Ça va bien à La Broquerie. Tout le monde a l'air encouragé plus que jamais dans le chemin du progrès et des améliorations.

* * *

"Travaillons, c'est le fond qui manque le moins", a dit le bonhomme Lafontaine. Et rien n'est plus vrai. En avant, La Broquerie! Vivent le travail et l'économie.

SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste a tenu une assemblée, dimanche après-midi, dans la salle paroissiale, pour préparer la célébration de notre fête nationale. La célébration religieuse de notre fête nationale coincidera cette année avec celle du Sacré-Coeur. Le comité spécial d'organisation pour la célébration de la fête religieuse consiste de MM. E. Aubin, Alfred Brunelle et Lavoie. Le pique-nique annuel de la Saint-Jean-Baptiste aura lieu dimanche, le 26 juin. Les différents comités d'organisation ont été nommés.

La Société Saint-Jean-Baptiste a voté $25.00 à l'oeuvre du bazar diocésain.

* * *

Vendredi, 13 mai, nos enfants de l'école donneront une grande séance récréative en l'honneur du R. P. Curé. On y exécutera le programme suivant:

Duo de piano: "Carmen", G. Bizet: Mlles Blandine Thibault et Oliva Lalonde.

Saynète: "Sous ta Houlette".

Adresse: Mlle Blandine Thibault.

Fleuriste: Jeanne Bélair.

Violon: M. Emilien Couture.

Marche: "Qui vive", W. Galz, par Mlles Yvette Sala et E. Leger.

Choeur comique: "Un voyage chinois".

Chanson comique: "Les dindons perdus", par Armand Brunelle, Denis Bélair et Donat St-Aubin.

Danse: "A French Baby", Mlle Eveline Cloutier.

"Le moulin des oiseaux", opérette en un acte.

Chanson comique: "Les dindons retrouvés", par Armand Brunelle et Denis Bélair.

"La légende du petit navire", Mlle Blandine Thibault.

Piano: "Carillon", par Mlles L. Castela et L. McGlynn.

Déclamation: "L'éternelle chanson", par Paul Aubin.

Pantomime: "Le jubilé d'or".

Chant final: "Impromptu local".

Duo: "Vive la Canadienne", Mlles E. Léger et C. Létourneau.

Tirage des articles de loterie.

Nous espérons que tous se feront un plaisir de venir encourager nos petits de l'école.

* * *

Nos amateurs de tennis s'en donnent à coeur joie. Nous avons deux beaux terrains et la démolition du garage du coin nous permettra, cette saison, d'avoir tout l'espace disponible.

* * *

Dimanche soir, nous avions le grand honneur de recevoir Sa Grandeur Mgr Sinnott, qui venait confirmer tous nos petits enfants qui firent leur première communion en la fête de l'Ascension. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque était accompagné de son vicaire général, Mgr Blair. Il fut assisté au trône par le R. P. Beys, O.M.I., provincial des Oblats.

Les membres de la commission scolaire présentèrent leurs hommages à Monseigneur l'Archevêque dès son arrivée, puis une procession, formée des enfants qui devaient être confirmés, des enfants de choeur, des RR. PP. Normandin, Vézina et Plourde, conduisit Monseigneur l'Archevêque au choeur. Au nom de la paroisse le R. P. Curé souhaita la bienvenue à Monseigneur, puis ajouta quelques mots sur le sacrement de confirmation.

Monseigneur l'Archevêque répondit en français. Il appuya surtout sur l'oeuvre accomplie par notre école paroissiale. Il en souligna la portée au point de vue religieux et national. S'adressant plus particulièrement aux petits enfants de l'école, il s'efforça de leur faire comprendre tout le bonheur qu'ils ont de fréquenter une école essentiellement catholique et française. Sur ce point Monseigneur a été très catégorique. Soulignant l'appel fait par un comité de la paroisse au concours de nos compatriotes de l'est pour assurer la survivance de la seule école française de Winnipeg, il déclara qu'il tenait à être solidaire de cet appel et qu'il n'est point de sacrifices qu'il ne consentirait, de concert avec les paroissiens du Sacré-Coeur, pour assurer la survivance de notre école.

Mlle Béatrice Olivier et M. Wilfrid Olivier furent marraine et parrain des petits confirmés. La confirmation terminée, Sa Grandeur Monseigneur Sinnott parla du grand bazar diocésain qu'il est à organiser. Il en dit les raisons et le but. Il sollicita l'encouragement des paroissiens du Sacré-Coeur. La quête, très généreuse, fut faite par Mlle Olivier et M. W. Olivier.

La cérémonie se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les enfants confirmés reçurent ensuite dans la salle paroissiale. Là, au nom des sociétés de la paroisse, ils présentèrent à Monseigneur l'Archevêque une bourse de $170.00. Cette bourse est constituée par les dons des sociétés suivantes: Les Oblats, $25; l'Eglise, $25; la Commission Scolaire, $25; la Société Saint-Jean-Baptiste, $25; les Dames de Sainte-Anne, $10; les Enfants de Marie, $10.00; les Cadets du Sacré-Coeur, $10; les Saints-Anges, $10; le Cercle Portelance, $10; la Chorale, $5; la Saint-Antoine, $5; la Saint-Vincent de Paul, $5; la Ligue du Sacré-Coeur, $5.

La paroisse du Sacré-Coeur est la première à donner pour le bazar diocésain.

* * *

SAINT-PIERRE

L'Union Métisse Saint-Joseph de Saint-Pierre a décidé à l'unanimité de ses membres, à son assemblée annuelle, de célébrer sa fête patronale mercredi, le 15 juin. Grand'messe à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale. Pique-nique sur le terrain de l'exposition dans l'après-midi, joute de balle au camp, course de chevaux au trot et galop, courses pour hommes, femmes et enfants; il y aura une table de rafraîchissements sur le terrain du pique-nique.

UN MEMBRE.

ST-JEAN-BAPTISTE

Lundi, le 15 mai prochain, il y aura, sous les auspices de la "Self-Determination League of Canada", une réunion publique dans notre salle. Les orateurs seront M. Lindsay Crawford, de Toronto, et M. Henri Lacerte, avocat de Winnipeg.

SAINTE-AGATHE

Une partie de balle au camp aura lieu ici, dimanche prochain. Notre équipe recevra la visite de celle de Saint-Jean-Baptiste.

* * *

Nos acteurs ont obtenu un beau succès à Letellier, où ils ont répété leur séance. Ils donneront une seconde représentation à Sainte-Agathe dimanche soir.

LE FONDS DU MONUMENT LAURIER

Jusqu'ici il a été souscrit pour le Fonds du Monument Laurier, la somme de $34,913.87. C'est le produit de souscriptions volontaires de milliers de gens, car on n'a jamais accepté de souscription de plus de $5.00. Dans des centaines de cas on a envoyé $1.00, ou moins sans donner le nom et l'adresse du donateur. Le travail est maintenant bien en marche et toute personne désirant souscrire au fonds d'érection de ce monument peut envoyer sa souscription à M. P.-C. Larkin, secrétaire-trésorier honoraire, Toronto, Ont.

PAROLES SAGES

M. Thomas-F. Power, surintendant adjoint des institutions scolaires de Worcester, a prononcé sur l'américanisation les paroles suivantes que beaucoup de nos Anglo-Canadiens pourraient méditer:

"L'américanisation des étrangers ne saura jamais être obtenue en forçant ces étrangers à troquer leur langue et leurs traditions contre la langue anglaise et les coutumes américaines. En nous apportant leur langue, leurs traditions, leur culture, leurs traits de supériorité nationaux, ils nous enrichissent; ils feront à leur patrie adoptive de nouveaux et précieux appoints dont nous devrions savoir apprécier la valeur.

"Si nous contraignons les étrangers à abandonner leur langue et leurs coutumes, ils ne pourront se faire une bien haute idée de notre conception de la liberté et leur assimilation ne s'en trouvera ni facilitée ni hâtée.

"On ne peut pas détruire la conscience d'une race, car elle se trouve dans le sang, et l'américanisation ne peut la rejeter du système. Le nationalisme est un des sentiments les plus forts de l'âme humaine. En attaquant la langue d'une race, on s'attaque à l'âme, à la conscience de cette race, et détruire l'âme d'une race c'est lui enlever la raison et la remplacer par l'instinct brutal.

"Il ne faut pas détruire la langue d'un élément, mais chercher à la conserver, tout en encourageant l'étude de la langue anglaise, au moyen des écoles du jour ou du soir."

LA QUESTION IRLANDAISE

Londres, 7. — L'"Evening Standard" dit ce soir avoir appris qu'une conférence irlandaise de la dernière importance aura lieu à Londres à la fin de la semaine. Au dire du journal des distingués prélats irlandais, M. Eamon de Valera et d'autres chefs Sinn Feinistes seront présents.

Les commentaires des journaux expriment l'espoir que l'entrevue d'hier, à Dublin, de sir James Craig, premier ministre désigné pour la province de l'Ulster, avec Eamon de Valera, le chef républicain irlandais, pourrait bien être un signe de paix prochaine. Quelques journaux, toutefois, rappellent l'échec d'efforts précédents dans le même but et sont très réservés dans l'expression de leurs espérances.

Dublin, 7. — Dans les milieux bien informés on dit que lors de l'entrevue d'hier de sir James Craig avec Eamon de Valera, ce dernier a abordé la question d'une république irlandaise pour toute l'Irlande.

On affirme que sir James aurait répliqué que sur ce terrain aucune négociation était possible et les conversations ont alors cessé. Ceci expliquerait l'attitude adoptée par les unionistes de l'Ulster à leur réunion tenue à Belfast, aujourd'hui, et au cours de laquelle ils ont décidé de ne faire aucune autre concession.

Dans le résumé hebdomadaire des événements en Irlande, publié aujourd'hui, de Dublin Castle, on signale trente-six attaques sur les troupes de la Couronne au cours desquelles il y a eu vingt-huit blessés, dont un mortellement.

ALIMENTATION DE LA VACHE DE BOUCHERIE

L'alimentation de la vache de boucherie, traite à la main, est exactement la même que celle de la vache laitière; cependant, si elle doit nourrir son veau pendant les neufs premiers mois, il faut la tenir sur un bon pâturage, et lui donner des fourrages succulents.

A L'ETRANGER

CINQ MILLIONS DE SANS-TRAVAIL AUX ETATS-UNIS

Chicago, 4. — D'après des chiffres officiels fournis à "l'Associated Press", un peu plus de deux millions d'hommes sont actuellement sans travail dans dix-neuf Etats des Etats-Unis.

Un grand nombre de ces chômeurs sont dans les régions industrielles des Etats de l'Est et du Centre. D'après les renseignements reçus des vingt-neuf Etats, mais dont on n'a pas de chiffres exacts, on estime que le nombre des sans-travail dans tous les Etats-Unis est de 3 à 5 millions.

Dans l'Ouest on est assez optimiste au sujet de la reprise des affaires; d'autre part, dans le Sud la situation ne semble pas grave, car quand les travaux agricoles battront leur plein, il y aura peu d'hommes sans travail.

New-York, Philadelphie, Chicago, Detroit et Cleveland sont les centres du chômage. On estime que dans la ville de New-York il y a 250,000 hommes et femmes sans travail contre 234,243 le 1er janvier. Des renseignements parvenus d'Albany montrent que sur 1,500,000 ouvriers industriels de l'Etat de New-York, 364,000 sont sans emploi.

Dans la ville de New-York, 65,000 membres de l'Union des ouvriers du vêtement sont en grève. Cinquante pour cent des 115,000 ouvriers du bâtiment sont sans travail. Les 15,000 peintres de l'union viennent de signer un nouveau contrat avec leurs patrons après une grève qui a duré plusieurs semaines.

SERIE DE GREVES AUX ETATS-UNIS

New-York, 4. — La grève de la marine provoquée pour combattre une réduction de 15 p. c. de salaires n'affectera pas seulement les navires américains, mais encore tout bâtiment étranger qui tentera d'engager les équipages américains au taux réduit des salaires.

M. Thomas Milligan, secrétaire adjoint de l'Union des chauffreurs de la marie, a annoncé que son organisation avait déjà mis à l'index un navire britannique pour renforcer l'ordre que les navires étrangers doivent se conformer aux prix de l'union quand ils engagent des hommes ici.

Le port étant virtuellement dégagé des bateaux qui ont chargé au cours des dix dernières journées, les effets de la grève paraissent très peu sur les quais. Samedi quarante-sept navires sont partis.

Le premier bateau qui s'est ressenti des effets de la grève est le paquebot "Esperanza", de la Ward Line, arrivé hier de la Havane. Sur ce bateau 100 hommes appartenant au service du pont, des machines et des vivres se sont joints aux grévistes.

Les chefs des unions déclarent que leurs hommes obéissent à la lettre aux ordres et prédisent que d'ici quarante-huit heures le mouvement du port sera entièrement paralysé.

Il est probable que les dockers se joignent aux mécaniciens et aux marins en grève.

DANS L'IMPRIMERIE ET LA FABRICATION DU PAPIER

New-York, 4. — Une série de grèves affectant les industries de l'imprimerie, de la fabrication du papier et du bâtiment ont éclaté ici et dans d'autres parties des Etats-Unis, à la suite du refus de la part des unions d'accepter une réduction de salaires.

Les ouvriers du bâtiment de Hackensack, Englewood, Newark et d'autres localités du New-Jersey se sont mis en grève.

Soixante mille hommes sont en grève à Philadelphie et au moins vingt-cinq mille à Cleveland.

On annonce que dans la ville de New-York les imprimeurs ont réussi à obtenir la semaine de 44 heures, quoique la question des salaires n'ait pas encore été réglée. Dans tous les Etats-Unis la semaine de 44 heures est un des principaux points en litige.

Toutes les usines de l'International Paper Company ont fermé par suite de la grève dans tous les Etats-Unis des ouvriers des manufactures de pâtes de bois.

LES MINEURS ANGLAIS VEULENT EMPECHER L'ENTREE DES CHARBONS ETRANGERS

Londres, 4. — La grève des mineurs entre dans son deuxième mois. Les mineurs veulent maintenant empêcher le charbon du continent d'entrer en Grande-Bretagne.

La crise du charbon a fait l'objet d'une conférence ce matin entre MM. Robert Williams, secrétaire général des ouvriers des transports, et E. Timmen, président de la Fédération internationale des ouvriers des transports, à la suite de laquelle le secrétaire Williams, a fait la déclaration suivante:

"MM. Fimmen a formellement garanti que les ouvriers français, belges, allemands et autrichiens sont déterminés à empêcher l'exportation du charbon à destination de la Grande-Bretagne."

La Press Association dit que les communistes d'Angleterre avaient projeté d'utiliser la crise du carbon pour fomenter une révolution, mais que ce projet avait été déjoué par les autorités. Un grand nombre de brochures et de tracts révolutionnaires avaient également été distribués.

La situation a cependant été exagérée, quoique des révolutionnaires aient tenté de corrompre des soldats.

NOUVELLE CRISE DU PAPIER

Albany, 3. — Une crise menace les employés des moulins à papier des Etats-Unis et du Canada parce que les patrons veulent réduire les salaires et changer les conditions de travail.

Trois grandes compagnies ont déjà suspendu leurs opérations: la International Paper Company, la Minnesota and Ontario Paper Company et la Fort Francis Paper and Pulp Co.

25,000 hommes sont affectés par cette menace. Plusieurs petites compagnies continuent leurs opérations: la Neura Company, la Schroon River Co., la Iroquois Co, et la Grand Lake Bag Co., du Maine.

La plupart des compagnies ont un arrangement avec leurs employés pour continuer le travail jusqu'au 11 mai après quoi la crise éclaterait.

LOCKOUT A CHICAGO

Chicago, 3. — Environ 10,000 ouvriers dans la construction ont quitté les chantiers samedi ayant refusé une réduction de salaire de 25%. On voulait donner $1.00 de l'heure à ceux gagnant $1.25 et 70c à ceux gagnant $1.00. Cette grève retarde la construction pour une somme de $100,000,000.

UNE REDUCTION DE SALAIRE

New-York, 4. — La réduction de salaire de 30 pour cent annoncée hier par Elbert-H. Gary, président de la United States Street Corporation, va affecter de 125,000 à 150,000 hommes, et représenter pour la Compagnie une économie annuelle de 120 millions de piastres.

C'est la première fois que cette compagnie réduit les salaires depuis 1904, et c'est la seconde fois depuis sa fondation.

Etes-vous satisfait de l'intérêt que vous paye la banque? Si non, lisez l'annonce de J.-A. Hébert & Cie, en dernière page.

LE CHOMAGE EN AMERIQUE

Washington, 5. — Le chômage aux Etats-Unis a augmenté de quatre dixièmes de 1 pour cent durant le mois d'avril, indiquent les statistiques publiées ce soir par le Département du Travail.

Ces statistiques montrent que les feuilles de paie de 1,424 firmes des 65 principaux centres industriels du pays employaient normalement 500 ouvriers ou plus, c'est-à-dire un total de 1,600,000 ouvriers, ont subi une diminution de 7,037 travailleurs. Depuis le mois de janvier, ces firmes ont licencié 50,000 employés, soit 2.9 p. c.

Dans les industries du fer et de l'acier, on constate une diminution de 30,055 ouvriers, soit 7.8 p. c. Dans l'industrie automobile, le chômage a diminué, et l'on signale une reprise du travail de 22.3 p. c. au cours de ce mois.

Les commerces des automobiles, du cuir, des tissus et des liqueurs ont réengagé 42,638 ouvriers.

Détroit, Chicago, Tolédo et Passaic viennent en tête pour la reprise du travail, mais dans le pourcentage du gain, ce sont Denver, Détroit, Tolédo et Passaic qui viennent, dans l'ordre nommé, bien en tête de Chicago qui se trouve loin dans le bout de la liste.

Dix villes sont indiquées avec une diminution de travail pour le mois d'avril; ce sont: Johnstown, Pa., 20.9 p. c.; Youngstown, Ohio, 18.4 p. c.; Pittsburgh, 16.9 p. c.; Portland, Oregon, 16.7 p. c.

LES POLONAIS NE RECEVRAIENT QUE DEUX DISTRICTS

Varsovie, 4. — L'agitation commence à se manifester en Haute-Silésie parce que le bruit court que la commission interalliée recommanderait de donner à l'Allemagne toute la région du plébiscite, à l'exception des districts de Rybnik et de Pless.

Les journaux annoncent un mouvement insurrectionnel spontané en faveur de la Pologne, dans divers centres industriels.

LES POLONAIS SE REBIFFENT

Londres, 5. — Des dépêches reçues ici annoncent que les éléments polonais de la Haute-Silésie ont pris possession par la force de la région en forme de coin dont la base est l'ancienne frontière germano-polonaise et le sommet atteint Gross Strehlitz. On dit que les villes de Tarnowitz, Koenigshuette, Kattowitz, Rybink, Ratibor, Beuthen et Lublinitz sont entre les mains des Polonais qui sont arrivés jusqu'à la rivière de l'Oder et marchent vers le nord-ouest dans la direction d'Oppeln.

Des dépêches de Silésie affirment que les Polonais, irrités par les rapports disant que la commission alliée du plébiscite avait recommandé de n'accorder à la Pologne que les régions de Pless et de Rybnik, au sud-est de la Silésie, ont déclaré leur intention de s'emparer de toute la région.

CONCURRENCE BOCHE

Washington, 5. — Après avoir déclaré que plusieurs branches du commerce avaient déjà été chassées du marché par leurs concurrents allemands, le secrétaire Hoover a dit à la commission des voies et moyens de la Chambre aujourd'hui que cette situation demandait impérieusement la protection des industries américaines contre les attaques du commerce allemand.

Le secrétaire du commerce a expliqué que les fabricants de verres optiques des Etats-Unis avaient presque entièrement disparu pendant ces deux années où les fabricants allemands s'étaient remis aux affaires. Il a aussi dit que sur les marchés neutres les Allemands offraient l'acier à 12 dollars la tonne meilleur marché que les Américains, et que dans un grand nombre de cas les marchés, qui avaient été entièrement entre les mains des Américains, avaient passé sous le contrôle des Allemands.

"Je pense que les industries américaines doivent être bien défendues, a dit M. Hoover. On ne peut pas savoir pendant combien de temps l'Allemagne peut encore émettre du papier-monnaie et payer indirectement des subsides à son industrie. En attendant ces industries sont en train d'essayer de se rendre maîtresses des marchés du monde et elles exercent un profonde répercussion sur les prix américains."

LE COMMERCE BOCHE ENVAHIT L'AUTRICHE

Vinne, 5. — L'Allemagne envoie de grandes quantités de marchandises en Autriche pour essayer de retenir le commerce des Balkans malgré la taxe d'exportation imposée par les alliés. On dit que des compagnies allemandes obtiennent le contrôle des industries autrichiennes et se servent d'agences autrichiennes pour la réexpédition des produits allemands.

Les marchandises allemandes envahissent le marché autrichien, malgré le fait que la valeur inférieure de la couronne a déjà causé une forte baisse dans le prix des textiles.

L'INSURRECTION S'ETEND EN HAUTE SILESIE

Oppein, 6. — Les insurgés polonais sont entrés hier soir à 10 heures à Gross Strehlitz, au sud-est d'Oppeln. Dans les pertes subies par les troupes d'occupation, on compte un soldat français tué et deux blessés, ainsi que plusieurs Italiens blessés.

Deux cents soldats italiens, commandés par le colonel Bond, de l'armée britannique, ont évacué Gross Strehlitz. Le colonel demande des renforts mais les commissaires français déclarent qu'ils ne peuvent fournir plus de soldats parce qu'ils n'en ont que très peu dans la zone du plébiscite. Les Polonais sont, dit-on, en possession de toute la partie occidentale de la Silésie, jusqu'à Rosenberg.

La commission interalliée est en possession d'une proclamation de Korfanty, dans laquelle l'ancien commissaire polonais se déclare lui-même gouverneur de Haute-Silésie. "Korfanty est maintenant un rebelle, dit un fonctionnaire français, et il sera traité comme tel."

Varsovie, 6. — Des renseignements non confirmés parvenus de Sosnowice disent que Korfanty a été arrêté par la commission internationale du plébiscite, avec tout son état-major.

D'autres dépêches reçues hier soir annonçaient que le mouvement insurrectionnel en Haute-Silésie continue à s'étendre et est arrivé à un point très critique. Le gouvernement polonais cherche à empêcher l'envol de secours de Pologne et a fermé la frontière polonaise de ce côté. Il assure n'avoir aucune connaissance du programme de Korfanty et ne pas être en communication avec lui.

D'une manière générale, le gouvernement polonais conserve une attitude d'expectative vigilante. Le conseil des ministres est décidé à ne pas prendre ou sanctionner des mesures qui iraient à l'encontre des projets de la commission interalliée.

Toute la presse sympathise avec le mouvement insurrectionnel, mais se montre inquiète du conflit existant avec la commission interalliée et de l'impression produite à l'étranger.

PLUS DE CONCESSIONS

Belfast, 7. — Le parti unioniste de l'Ulster, à une réunion convoquée par sir James Craig, premier ministre désigné de l'Ulster, pour entendre son rapport sur l'entrevue qu'il avait eue hier avec Eamon de Valera, le chef républicain, a décidé aujourd'hui que l'Ulster ayant accepté la loi sur le gouvernement de l'Irlande ne pouvait plus faire de nouvelles concessions.

LES ETRANGERS A NEW-YORK

Washington, 7. — Le bureau du recensement a annoncé, aujourd'hui, que la population de naissance étrangère de la ville de New-York s'élevait à 1,989,216 ou 35.4 p. c. de la population totale au lieu de 40 p. c. en 1910.

Ceux qui sont nés en Russie sont les plus nombreux: 479,481; les Italiens sont au nombre de 388,427; les Irlandais, 202,833; les Allemands, 193,558; les Polonais, 145,257 et les Autrichiens, 126,447.

Trente nations sont représentées parmi le peuple polyglotte de New-York, d'après le recensement sans compter les Canadiens et les personnes originaires de l'Amérique du Sud. La population de naissance étrangère a augmenté de 3.2 p. c. de 1910 à 1920.

Parmi les autres nationalités représentées se trouvent: France, 22,959; Belgique, 3,460; Luxembourg, 307; Canada (Franais), 1,748; Canada (Anglais), 23,478; Suisse, 9,230; Angleterre, 71,288; Espagne, 10,983, Grèce, 21,355; Roumanie, 3,809; Mexique, 2,492.

Comparativement au dernier recensement, la France a une augmentation de 4,694. L'Italie a la plus augmentation, environ 47,000. Les Allemands ont eu la plus grande diminution, 84,556. Le nombre des Suisses et des Canadiens a diminué.



Ce buste de Foch dont nous donnons ici la photographie sort des ateliers de la Maison Pirotton, de Saint-Boniface. Il est destiné au monument que Saint-Claude élève à la gloire de ses fils morts à la guerre. Ce monument dont nous avons pu voir le plan sera très imposant. Ce sera une belle oeuvre d'art. La Maison Pirotton l'aura bientôt terminé. Son dévoilement aura lieu au cours de l'été à Saint-Claude et sera l'occasion d'une manifestation de premier ordre de la population française au Manitoba.

Les candidats dans Yamaska

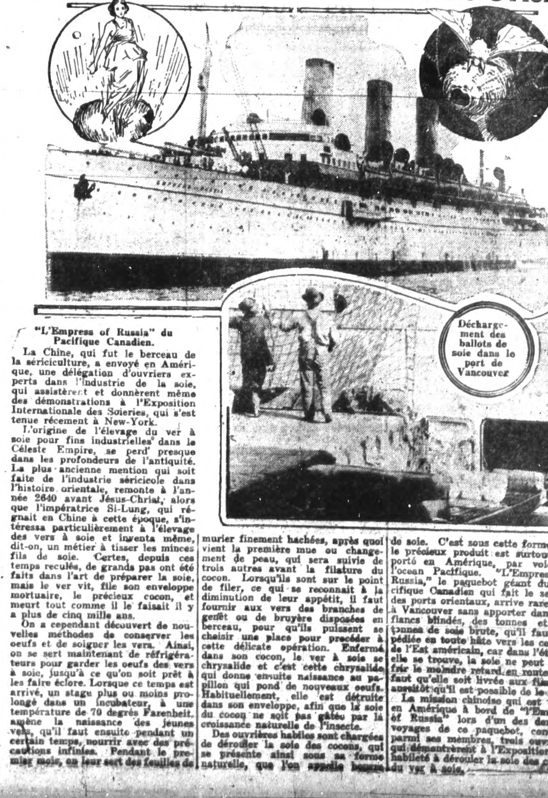
Pierreville, Co. Yamaska, 7. — M. Joseph Lambert, cultivateur de Saint-Guillaume, a accepté d'être le candidat des Fermiers Unis à la prochaine élection partielle qui sera tenue à la fin du mois dans le comté de Yamaska. Il avait été choisi par les délégués à une convention tenue il y a 15 jours.

Un quatrième candidat surgirait dans la personne de M. le notaire Desrosiers, de Saint-Guillaume, qui serait le candidat des francs conservateurs. Cette candidature serait poussée par un groupe de francs conservateurs que ne sont pas satisfaits de la conduite équivoque de M. Mondou. Ce groupe de conservateurs aurait sommé M. Mondou de se prononcer carrément pour ou contre le gouvernement Meighen, ne voulant pas que se répète l'histoire des 26 justes de 1911. Le refus de M. Mondou aurait forcé ce groupe à offrir à un des leurs, leur appui.

La présence de l'hon. P.-E. Blondin, à Saint-François du Lac, hier soir, serait dans le but de régler cette difficulté.

Qu'en résultera-t-il, nous ne le saurons que dimanche prochain, lors de la convention des conservateurs à St-François du Lac, où M. Mondou sera forcé de se prononcer.

L'Industrie de la soie en Extrême-Orient



Déchargement des ballots de soie dans le port de Vancouver

"L'Empress of Russia" du Pacifique Canadien.

La Chine, qui fut le berceau de la sériciculture, a envoyé en Amérique, une délégation d'ouvriers experts dans l'industrie de la soie, qui assistèrent et donnèrent même des démonstrations à l'Exposition Internationale des Soieries, qui s'est tenue récement à New-York.

L'origine de l'élevage du ver à soie pour fins industrielles dans le Céleste Empire, se perd presque dans les profondeurs de l'antiquité. La plus ancienne mention qui soit faite de l'industrie séricicole dans l'histoire orientale, remonte à l'année 2640 avant Jésus-Christ, alors que l'impératrice Si-Lung, qui régnait en Chine à cette époque, s'intéressa particulièrement à l'élevage des vers à soie et inventa même, dit-on, un métier à tisser les minces fils de soie. Certes, depuis ces temps reculés, de grands pas ont été faits dans l'art de préparer la soie, mais le ver vit, file son enveloppe mortuaire, le précieux cocon, et meurt tout comme il le faisait il y a plus de cinq mille ans.

On a cependant découvert de nouvelles méthodes de conserver les oeufs et de soigner les vers. Ainsi, on se sert maintenant de réfrigérateurs pour garder les oeufs des vers à soie, jusqu'à ce qu'on soit prêt à les faire éclore. Lorsque ce temps est arrivé, un stage plus ou moins prolongé dans un incubateur, à une température de 70 degrés Farenheit, amène la naissance des jeunes vers, qu'il faut ensuite pendant un certain temps, nourrir avec des précautions infinies. Pendant le premier mois, on leur sert des feuilles de murier finement hachées, après quoi vient la première mue ou changement de peau, qui sera suivie de trois autres avant la filature du cocon. Lorsqu'ils sont sur le point de filer, ce qui se reconnait à la diminution de leur appétit, il faut fournir aux vers des branches de genêt ou de bruyère disposées en berceau, pour qu'ils puissent se choisir une place pour procéder à cette délicate opération. Enfermé dans son cocon, le ver à soie se chrysalide et c'est cette chrysalide qui donne ensuite naissance au papillon qui pond de nouveaux oeufs. Habituellement, elle est détruite dans son enveloppe, afin que la soie du cocon ne soit pas gâtée par la croissance naturelle de l'insecte.

Des ouvrières habiles sont chargées de dérouler la soie des cocons, qui se présente ainsi sous sa forme naturelle, que l'on appelle bourre de soie. C'est sous cette forme que le précieux produit est surtout exporté en Amérique, par voie de l'ocean Pacifique. "L'Empress of Russia," le paquebot géant du Pacifique Canadien qui fait le service des ports orientaux, arrive rarement à Vancouver sans apporter dans ses flancs blindés, des tonnes et des tonnes de soie brute, qu'il faut expédiée en toute hâte vers les centres de l'Est américain, car dans l'état où elle se trouve, la soie ne peut souffrir le moindre retard en route et il faut qu'elle soit livrée aux filatures aussitôt qu'il est possible de le faire.

La mission chinoise qui est venue en Amérique à bord de "l'Empress of Russia" lors d'un des derniers voyages de ce paquebot, comptait parmi ses membres, trois ouvrières qui démontrèrent à l'Exposition leur habileté à dérouler la soie des cocons du ver à soie.

L'A. C. J. C. au Manitoba

La vie intellectuelle chez nos jeunes. Ce que l'on fait dans leurs cercles d'étude

CERCLE PROVENCHER DE L. A. C. J. C.

Collège de Saint-Boniface

A notre première réunion, le Camarade V. Cardin nous exposa en résumé, la doctrine de Mgr Ross sur l'éducation primaire.

Dans une réunion subséquente notre aumônier-directeur, le P.-G. Hacault, nous donna une conférence intitulée: "La piété comme valeur humaine et sociale". La piété, est, dit-il, une partie de la justice, elle est avec la loi naturelle ancrée au fond de notre nature. Il nous dit le bien que fait la piété pour le bonheur humain, la famille et la société.

Nous continuons notre programme en donnant un débat sur le cours classique et le cours moderne. Les Camarades V. Cardin et E. Préfontaine défendaient les études classiques: A. Couture et R. Bernier, les études modernes.

Le Camarade J.-B. Lanctôt donna une conférence sur la prochaine guerre impériale et ce qu'elle sera selon les vues de M. Bourassa, et le sort du Canada dans ses vues.

Le dernier travail de l'année fut un débat sur le libre-échange et le protectionnisme au Canada. Le Camarade C. Laflèche soutenait le libre-échange, et A. Dufort défendait le protectionnisme.

Nous n'avons pu donner qu'un résumé très succinct de nos travaux, seuls les plus importants ayant été énumérés, à cause de nos occupations nombreuses en ce temps de l'année, parmi lesquelles la préparation des examens universitaires n'est pas la moindre.

LETELLIER

Letellier est de l'A.C.J.C. Le cercle paroissial, qui existait depuis mars 1919, s'est affilié à la grande association en décembre dernier. Il mène une vie active.

Des réunions ont lieu deux fois par mois, sous la direction de M. le Curé Jutràs, dont les sages conseils soutiennent l'ardeur des jeunes. Par ses causeries spirituelles, pleines de sens pratique, il rend les assemblées très intéressantes.

Il nous donna récemment une conférence sur les débuts de son ministère dans cette région. Elle fut très appréciée.

Le mardi gras, les membres du Cercle avaient organisé la Guignolée au profit des pauvres de la paroisse; ce fut un succès.

Les membres prirent aussi une large part à l'Adoration Nocturne du Saint Sacrement durant la nuit du jeudi saint.

La question d'actualité,—l'usage de la salle municipale comme endroit de danse publique par nos frères séparés, — fut discutée dans nos réunions. Les membres veulent donner l'exemple d'obéissance à l'église en n'encourageant pas ces danses de leur présence et en répandant les saines raisons qui nous font différer d'opinion avec nos frères séparés sur ce point.

Le pénible accident dont souffre notre camarade Louis Dansereau a été appris avec regret par tous. A notre réunion du 13 avril, les membres lui exprimèrent leurs sympathies et décidèrent de lui écrire afin de rendre son séjour à l'hôpital moins triste.

CERCLE LaVERENDRYE

Le 2 septembre 1920, une quinzaine de membres étaient réunis. Le Rév. Père G. Hacault est l'aumônier-directeur. On a des élections.

Le 17 octobre. — Adhésion envoyée à Mgr Ross re "Programmes scolaires."

Le 31 octobre — Le R. P. Directeur choisit comme sujet de conférence: "La piété". Il montre l'appoint que la piété apporte à la félicité totale individuelle et sociale de l'homme. Elle perfectionne la volonté chez l'individu et ouvre un vaste champ à l'action intellectuelle. La famille a particulièrement besoin des secours de la piété. Elle est un facteur d'ordre social. Ce n'est pas à une époque tourmentée comme la nôtre que l'on peut révoquer en doute la valeur comme frein moral d'une piété solide et agissante.

Le 14 novembre — Lecture de paragraphes dans "Semaine Sociale" traitant de la situation sociale en France et dans la "Revue Théologique," traitant des grèves: "On ne règlera jamais la crise sociale si on laisse de côté la charité."

Le 28 novembre. — Lecture spirituelle: Définition de l'homme de caractère: "Celui qui a de par sa volonté agi selon les décisions que lui a fourni sa raison." Camarades LeBlanc, Bérubé, D'Auteuil délégués au Congrès régional prochain: Lacerte et Raymond suppléants. Le directeur lit des extraits de la lettre du Pape recommandant la charité plutôt que la justice dans les relations entre patrons et ouvriers.

Le 19 décembre le secrétaire résigne. On vote au scrutin pour élire un successeur.

Le 8 janvier 1921. — Lecture spirituelle: Deuxième élément de la force de caractère: passer de la décision à l'action. L'homme de caractère est ferme en face de la moquerie et de la menace. Il y en a qui résistent aux sourires et aux menaces, mais succombent aux flatteries, ou bien le plaisir, ou encore se laissent éblouir par le brillant de l'or et le miroitement des honneurs. Il faut beaucoup de caractère quand avec un mot on pourrait être riche et heureux. Seuls, ceux qui persévèrent sont véritablement des hommes de caractère. Le président propose l'étude du livre de Arthur Hawkes "The Birthright". Un passage dans la "Documentation Catholique" dit que le Pérou est une autre des nations de l'Amérique du Sud qui possède aujourd'hui un chef profondément catholique et qui ne craint pas de manifester jusque devant les foules sa foi et sa piété.

Le 23 janvier. — Lecture sur "Les luttes nécessaires pour la vie." Pour se créer une situation dans le monde il faut lutter. Le rôle principal de la lutte appartient à la volonté. L'acquisition de la science exige une énergie que rien ne décourage, ni les insuccès ni les rudes et crucifiants labeurs. La mollesse caractérise notre jeunesse contemporaine. Pour être fort il faut combattre le microbe du changement afin d'approfondir et finir. C'est à coups de volonté que tous les grands travailleurs intellectuels ont éloigné d'eux ce qui pouvait les distraire de leurs travaux. Ceux qui, armés d'une volonté irrésistible veulent arriver, arrivent. Elles n'ont pas la faveur qui ouvrent les portes, ils ont le travail et la volonté qui les forcent. Etude: 1re et 2me introduction au "Birthright" par le Rév. Père Directeur et étude du premier chapitre par le Président LeBlanc.

Le 6 février. — "Luttes contre les passions." Pour être quelqu'un il faut de la volonté. La passion nous apparait généralement notre plus grand ennemi. Elle devient bonne ou mauvaise selon que son objet est conforme ou contraire à la raison. Sans méconnaitre ce qu'il peut y avoir de réel dans le peu de résistance de certaines natures, ne doit-on pas admettre que la grande cause de leur échec se trouve dans le manque de volonté à résister "jusqu'au sang", ainsi que le demande saint Paul?

Le 6 février. — Le Camarade Préfontaine donne une forte analyse du 2me chapitre du livre "The Birthright". L'auteur du livre semble vouloir dire que le gouvernement canadien a reproché au Roi (le lien dans l'empire) d'avoir insulté le peuple canadien au sujet des titres d'honneur héréditaires au Canada. Une autre idée dans le même chapitre est que dans l'avenir du pays on doit plutôt considérer l'enfant que les parents.

Le 20 février. — "Le rôle de la volonté dans la lutte contre les passion". Le premier soin est de veiller à ne pas se laisser surprendre par l'ennemi. Surtout éviter de nous retrouver dans les occasions où déjà nous nous sommes laissés terrasser par le mal. Si l'on sait vouloir énergiquement, rien ne peut avoir raison de notre résistance, même aux heures où la bataille est la plus acharnée. Il en est des passions, dit le Père Janvier, comme des énergies de la nature, les plus redoutables peuvent devenir les plus précieuses.

Le Camarade Ferland trace d'une façon originale les grands traits du 3me chapitre du "Birthright". Le rôle de la mère est l'idée dans ce chapitre. Le Père Directeur lit un passage traitant des maladies vénériennes dans le livre "Religion and Health", par le Dr James J. Walsh. L'auteur écrit (p. 188): "The one significant factor in the control of this source of ill health has been religion. Just in proportion as religion has lost its hold over the rising generation, there has been a marked increase in this particular mode of ill health. The only effective brake on human passion has been religious feeling but above all religious training..."

Le 6 mars. — On étudie: "Peut-on devenir un homme de caractère?" Nous assouplissons nos muscles par l'exercice, et nos facultés intellectuelles de même. Il en est aussi de même de la volonté. "Il n'y a point, dit saint François de Sales, de si bon naturel qui ne puisse être rendue mauvais par des habitudes vicieuses; il n'y a point aussi de nature si revêche qui, par la grâce de Dieu premièrement, puis par l'industrie et la vigilance, ne puisse être dompté et surmonté". Nous possédons les germes de notre caractère et c'est à nous qu'il appartient de les développer.

Le Camarade Marius Benoit donne une critique caractéristique du 4me chapitre du "Birthright". Dans ce chapitre l'auteur ne fait qu'exposer les vues qu'ont certaines personnes du patriotisme canadien. Comité composé des Camarades LeBlanc, Labelle, Préfontaine et d'Auteuil, prié d'organiser une représentation dont les recettes seront versées au fonds des Orgues de la Cathédrale.

Le 20 mars — Etude spirituelle "Hérédité par rapport au caractère." Notre devoir est de lutter contre les tendances vicieuses que nous apporte l'hérédité. A nous d'étudier notre tempérament afin d'extirper les défauts de notre âme, et maintenir toujours la chair sous la domination de l'esprit. Dieu ne nous demande que de faire fructifier le talent qu'il nous a confié. Nous sommes donc les artisans de notre caractère. Le camarade L.-P. Gagnon analyse, tel qu'il est, le 5me chapitre du "Birthright". Il propose ensuite l'étude de la brochure "La Presse Catholique et Nationale", par Henri Bourassa. L'étude du premier chapitre est laissé au Camarade Dumouchel.

Le 3 avril. — On étudie comment parvenir à la connaissance de soi-même. (Ceci est nécessaire avant d'entreprendre l'oeuvre capitale de notre formation morale). Le moyen est très simple: c'est la pratique régulière et méthodique de l'examen de conscience. Quand le moment du repos est venu, réservez-vous quelques instants où seul devant Dieu vous pourrez faire le bilan de votre journée. Sur le chemin de la vertu avez-vous avancé ou reculé? Ne craignez pas d'entrer dans les détails afin de connaitre la cause de vos défaites. Que l'examen ne néglige pas les fautes légères. Ce sont, d'après la Sainte Ecriture, les petites infidélités qui amènent les grandes. Humiliez-vous de vos fautes et imposez-vous une légère pénitence selon la nature de la faute. Le Directeur lit quelques passages d'un article sur le Spiritisme paru dans un numéro de la "Revue Théologique".

Le 17 avril. — En étude spirituelle on traite aujourd'hui: "La deuxième partie de l'examen de conscience". Ici on doit se mettre résolument en face de l'avenir. Pour assurer cet avenir que vous voulez meilleur, il est indispensable de prendre des résolutions. Afin d'être efficaces elles doivent avoir les qualités suivantes:

1o. La précision. Il faut qu'elle montre ce que l'on veut. En voulant telle vertu vous voyez sur quels points devront porter vos efforts.

2o. La résolution doit être REALISABLE.

3o. Elle doit apparaitre comme NECESSAIRE pour arriver à votre but.

4o. Elle doit être DECIDEE! Je veux telle fin, et pour y arriver, tels moyens. Ne dites pas: Je voudrai demain. Si vous retardez, c'est un signe que la résolution était bien faible.

Afin de tenir vos résolutions, n'en prenez pas trop. Une seule suffit, pourvu qu'elle soit bonne.

Le Camarade Dumouchel donne une forte analyse de la brochure: "La Presse Catholique et Nationale", par Henri Bourassa, directeur du Devoir.

J. de AMBROSIS.

UNION CANADIENNE

La journée de Dollard

L'Eglise, dans les premiers temps de la chrétienté, eut fort à faire avec nos vieux pères les Gaulois. Ce n'était pas tout de les convertir. Il fallait encore les brosser un peu, les polir, leur arrondir les angles. On en avait fait d'assez bons sujets qu'il restait encore un détail auquel on n'avait encore pu prévoir. Les fêtes païennes, pour la plupart, subsistaient. Cueillette du gui, fêtes du feu, tournée de la lune battaient leur plein. Au lieu de les supprimer les saints d'alors songèrent à les transformer, leur donner une orientation chrétienne. La cueillette du gui devint alors notre "guignolée" où l'on fait un si joli tapage par charité pure et simple, les fêtes du feu devinrent les feux de la Saint-Jean, la tournée de la lune devint une fête en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Enfin les fêtes furent christianisées comme les hommes l'avaient été.

Les fêtes civiles de notre pays ont besoin d'être canadianisées comme les fêtes de nos pères les Gaulois ont été christianisées autrefois. Nous ne manquons pas de sujets de célébration. Champlain, Maisonneuve, Dollard, Brébeuf, Montcalm, tous d'une manière ou d'une autre ont dépensé, sacrifié leurs vies pour l'avenir de notre pays, lequel pourrait bien en retour leur offrir une journée de temps à autre.

Profitons de ce congé du 21 mai pour célébrer un fait d'armes dont se serait enorgueillie l'ancienne Sparte et que la moderne Montréal ne semble pas pouvoir oublier.

On célèbre Trafalgar, où Nelson mourut pour son pays. Nelson n'était certes pas homme à reculer devant la mort, mais eut-il couru à une mort certaine comme fit Dollard au Long-Sault? Ce qu'un vieux militaire a fait sans broncher un tout jeune homme l'a préparé soigneusement sans espoir de ne pas réussir. Il a brûlé ses vaisseaux devant une défaite certaine aux mains d'ennemis qui ne font pas quartier. Il s'est condamné à une mort certaine sans se demander grâce, et pareil fait d'armes n'a pas son pareil nulle part, ni à Rome ni à Sparte, ni ailleurs.

Tel héros pouvait réussir, mais lui ne le pouvait pas et le savait.

L'Union Canadienne ne croit pas devoir négliger de faire sentir son influence sur la jeunesse locale en pareille circonstance et veut que ses membres et toute la population autant que possible célèbrent cette fête nationale. Dans les autres paroisses du Manitoba nul doute que d'autres associations s'occuperont de célébrer cette fête et nous n'avons aucune inquiétude au sujet de paroisses où il y a des cercles de l'A.C.J.C.

Faisons-nous donc un point d'honneur de porter la Rose de Dollard ce jour-là, et assistons aux démonstrations qui seront organisées en vue de donner un relief à une fête vraiment nationale, celle-là.

Vie Catholique

L'EGLISE CATHOLIQUE AU DAHOMEY

La mission catholique du Dahomey, fondée en 1861, compte actuellement plus de 15,000 catholiques 18 écoles avec 1,300 élèves, 24 églises et chapelles, 15 hôpitaux ou dispensaires, 9 ouvroirs et 3 fermes agricoles.

CLERGE INDIGENE

Le T. S. Père vient d'offrir 50,000 lires pour le Séminaire de Kandy, île de Ceylan, destiné à former un clergé catholique indigène. Depuis un demi-siècle déjà les Oblats de Marie Immaculée ont recruté de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses parmi la jeunesse de l'île de Ceylan. Dans les Indes, le nombre des prêtres a plus que doublé en ces dernières années.

LES NEGRES AUX ETATS-UNIS

L'étranger qui parcourt les différents Etats de la grande république américaine est frappé du nombre toujours croissant des nègres qui la peuplent. Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre que, dans l'Etat du Mississipi, le premier petit séminaire pour les nègres vient de s'ouvrir à Greenville. Attendons-nous à voir bientôt se fonder ailleurs d'autres établissements similaires. Encore quelques années et le pays comptera des centaines de prêtres de race noire.

LE CATHOLICISME EN SCANDINAVIE

Mgr Diepen, évêque de Herzogenbschs, a été chargé, par S. S. Benoit XV, de visiter les églises de Suède, Norvège et Danemark, dont voici la situation d'après les dernières statistiques de 1920; Suède: 5,200,000 habitants, 2,538 catholiques, avec prêtres et 17 églises ou chapelles. Norvège: 4,225,000 habitants; 2,609 catholiques, avec 24 prêtres et 16 églises ou chapelles. Danemark: 2,300,000 habitants. 8,780 catholiques, 47 prêtres et 33 églises ou chapelles. Quatre siècles de luthérianisme officiel ont ainsi réduit l'Eglise du Christ à n'être plus en vérité, dans ces nations, que le pusillus grex de l'Evangile.



LA PRESSE CATHOLIQUE EN IRLANDE

Dublin, 8. — D'après le recensement de 1901 la population totale de l'Irlande était de 4,390,219, dont les catholiques formaient 73.9%, ou 3,242,670. Dans la province de l'Ulster les catholiques sont au nombre de 690,816, soit 43.7% de la population totale. Les membres des autres religions en Irlande sont au nombre de 890,888.

Il y a quatre quotidiens catholiques en Irlande et cinq quotidiens protestants. La circulation du plus grand quotidien catholique, "The Irish Independent", est d'environ 150,000 exemplaires par jour.

Il y a trois quotidiens catholiques du soir. Les deux plus importants quotidiens catholiques du soir ont une circulation de 30,000 et de 50,000 exemplaires par jour. Le plus grand quotidien protestant publie 45,000 exemplaires par jour.

Environ 158 journaux hebdomadaires ou semi-hebdomadaires sont publiés en Irlande. Leur circulation totale est de 200,000 exemplaires. Ces journaux se répartissent comme suit: Nationalistes ou Sinn Feiners, 73; Unionistes, 48; Neutres, 37.

Tous les journaux nationalistes sont catholiques. La plupart des journaux neutres ont une tendance catholique. Tous les journaux unionistes sont protestants.

La presse catholique est, en général, meilleure et plus forte que la presse protestante. Les catholiques appuient bien leurs oeuvres de presse. Sans l'annonce des catholiques la plupart des journaux protestants ne pourraient pas vivre.

Les évêques et les prêtres, individuellement, sont actionnaires de plusieurs journaux. La hiérarchie n'exerce aucun contrôle sur la presse catholique. Tous les journaux catholiques sont la propriété de certains catholiques qui en font une question d'affaires.

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Partie d'un bureau dans un des édifices les mieux localisés de l'avenue du Portage. S'adresser à Casier 3151, Winnipeg.

A VENDRE—Un tracteur Stinson 18-36, n'ayant servi qu'une saison. Conditions faciles. S'adresser à Eugène Ferrand, Notre-Dame de Lourdes, Man.

ON DEMANDE une servante pour travail général. S'adresser à Mme T.-A. Bernier, 147, avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone N 2224.

A VENDRE—Au village de Sainte-Amélie, Man.: Lot de 200x165. Maison de 5 chambres. Boucherie: 24x16, toute neuve. Forge, glacière, écurie pour 12 chevaux, garage, automobile Ford, jardin, citerne. Conditions: $2,500; $1,500 comptant, balance facile. Pour comptant 5 pour cent. S'adresser: Alex. Chouinard, Sainte-Amélie, Man.

MAISON A VENDRE—Située près de l'église du Sacré-Coeur. 28, Lydia. Tél. A 9834.

J. GILBERT—Seul représentant canadien-français de la "Sun Life Assurance Co. of Canada". Prenez une police jubilaire et sauvez 20 pour cent. Téléphone: A 3361, Edifice Lindsay.

ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme John Davis, 52, rue LaVérendrye, St-Boniface. Tél. N 1272.

A VENDRE—Bonne maison, presque moderne. Quatre appartements. Seulement $1,900. Paiement facile. S'adresser au No 36, rue Hitchot.

CHAMBRES A LOUER—Deux belles chambres à louer, meublées ou non meublées, sur le devant, grand balcon, maison moderne, près de l'hôpital St-Boniface. Usage de téléphone. Prix modéré. 79, Victoria. Tél. N2648.

A VENDRE—Ford en bonne condition. Modèle 1918. S'adresser à 54, rue Dumoulin, St-Boniface.

A VENDRE—Piano en bonne condition. S'adresser à 83, rue Masson, Saint-Boniface.

A VENDRE—Plusieurs maisons. Conditions faciles. Payables mensuellement en loyer avec petit montant comptant. S'adresser à Gustave Maher, 41, Ave. Provencher, Saint-Boniface, Man.

A VENDRE à des conditions faciles et prix réduit, un Tracteur Stinson tout neuf. S'adresser à la Liberté, Casier postal 3151, Winnipeg, Man.

CHAMBRES A LOUER—Deux belles chambres sur le devant, dont l'une avec balcon. A louer ensemble ou séparément, meublées ou non meublées. Maison moderne. Usage du téléphone. Prix modéré. 79, rue Victoria, Saint-Boniface (près de l'hôpital). Tél. N 2648.

ON DEMANDE une servante pour travail général. S'adresser à Mme Hector Tremblay, 739, Wolseley, Winnipeg. Tél. Sh. 2328.

ASSOCIE DEMANDE avec $1,000 ou plus pour ouvrir boutique de réparations de meubles et d'automobiles pour travail de bois, peinture et rembourrage, avec un rembourreur de vingt-huit ans d'expérience. S'adresser à Alph. Robert, 98, Ave. Cathédrale, Saint-Boniface.

A VENDRE à Saint-Vital, un beau grand lot de 58x220, à la portée du tramway et des écoles. $9.50 du pied. Conditions faciles. J.-C. Davis, 914, Edifice Somerset. Tél. A4765. Le soir: N1272.

SAINT-BONIFACE

L'assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, de dimanche dernier, pour n'être pas très nombreuse, était composée de gens tout à fait intéressés.

Les élections eurent lieu et M. A. Cusson, sur l'insistance de toute l'assemblée, dut accepter la présidence pour un second terme. M. Alex. Bernier fut élu 1er vice-président, M. J.-A. Marion, 2nd vice-président, M. F.-X. Lavoie, trésorier, M. A. Ferland, secrétaire, M. Marius Benoit, secrétaire-correspondant, M. Henri D'Eschambault, commissaire ordonnateur, et MM. E. Boismenu et A. Joyal, assistants commissaires-ordonnateurs. Le comité de régie sera composé de trois, MM. N. Bernier, Ernest Lévêque et le Dr Lachance.

Après discussion on décida de fêter la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin prochain. Feu de la Saint-Jean, la veille, grand'messe, pique-nique et séance le soir.

Un projet attire toute l'attention de l'assemblée, projet sinon nouveau qu'au moins on considère plus sérieusement que jamais.

On organiserait notre société locale en compagnie à fonds limités, composée de membres ordinaires, payant une cotisation, de membres actionnaires jouissant des privilèges ordinaires des détenteurs d'actions. Cette société ainsi munie de revenus fixes pourrait en commençant payer le service au décès d'un membre en règle, quitte à faire plus au fur et à mesure que l'oeuvre se développerait. Cette compagnie s'engagerait en outre à bâtir un édifice, qui pourrait abriter toutes nos sociétés locales, telles que l'Union Canadienne, l'Association d'Education, les Forestiers Catholiques, les Artisans, l'Union Saint-Joseph, et même — même — les Chevaliers de Colomb qui, nous assure-t-on, doivent former un conseil local sous peu.

La discussion dure assez longtemps et l'on finit par recommander au conseil entrant en fonctions d'étudier sérieusement la question et de la soumettre au plus tôt à une réunion des officiers de nos différentes sociétés locales.

Mme Henry de Moissac, de Saint-Norbert, a subi une délicate opération, la semaine dernière, par son frère le Dr Fortunat Lachance. Après avoir essuyé une larme bien légitime, — opérer sa soeur! — notre célèbre chirurgien a su dominer cette sensibilité toute naturelle d'ailleurs, et toujours maître de lui, confiant dans son art, il a ajouté un autre succès à sa brillante carrière médicale.

Naissance. — Antoine-Jean-Denis-Fortunat Brunet, fils de M. et Mme Godias Brunet, né le 1er mai, baptisé le jour de l'Ascension, le 5. Parrain et marraine: M. le Dr et Mme J.-B. Cloutier.

* * *

Le Dr Desroches a ouvert son bureau à 472½, DesMeurons. Son téléphone est N 2655. Le Dr Desroches a à son crédit huit ans d'enseignement dans les hôpitaux de Montréal et deux ans à l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal, où l'on s'occupe spécialement des maladies d'enfants.

* * *

On nous annonce une partie de balle au camp pour dimanche prochain, à 2 h. 30, sur le terrain du collège. Le club de Saint-Boniface s'atatquera au Catholic Club. Nos jeunes espèrent que le public se fera un devoir de les encourager.

ABONNEZ-VOUS A LA "LIBERTE"

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS